

# WEBMANAGERCENTER *Le mag*

webmanagercenter.com

Hebdomadaire n°173 du 14 Décembre 2023 - 3 Dinars



**37ème édition des Journées  
de l'entreprise de l'IACE**

## **Gérer l'informalité**

### **A LA UNE**

La Tunisie, championne de l'innovation en matière d'économie d'eau... mais pas pour elle-même

### **SECTEUR**

Demande de produits pétroliers en baisse en Tunisie

### **SOCIÉTÉ**

Langue arabe en Tunisie : les experts s'inquiètent du déclin des compétences

### **CULTURE**

JTC 2023 : 40 ans de théâtre tunisien



NEO BTE

L'AGENCE

VIRTUELLE

DE LA BTE



CREATED BY



بنك تونس و الإمارات  
Banque de Tunisie et des Emirats

## WMC Editions Numériques

Société éditrice : IMG sa

### ADRESSE :

Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo

les Berges du Lac - Tunis

Tél. : (+216) 71 962 775

(+216) 71 962 617

(+216) 21 18 18 18

(+216) 20 313 314

(+216) 55 313 314

Fax : (+216) 71 962 429

Email : img@planet.tn

www.webmanagercenter.com

### DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hechmi AMMAR

### RÉDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali

Talal Bahoury

### RÉDACTION

Ali Driss

Khmaies krimi

Hajer Krimi

Amani ibrahimi

Sarra Boudali

### PHOTOS

Anis MILI

### DESIGN INFOGRAPHIE

Hynd GAFSI

Hela AMMAR

### DIRECTION COMMERCIALE

Meryem BEN NASR

### ADMINISTRATION

Raja Bsaies

Walid Zanouni

### FINANCE

Mohamed El Ayed

**Prix** : 3 Dinars

**Abonnement annuel** : 120 Dinars

(inclus 2 mois gratuits)

### CopyRight

Internet Management Groupe - IMG

# WEBMANAGERCENTER *Le mag*

Hebdomadaire n°173 du 14 Décembre 2023



## Tunisie : Justifier la pénurie du pain par la spéculation n'est plus convaincant !

De longues files d'attente devant les boulangeries classées pour pouvoir acheter du pain subventionné, on en voit tous les jours que Dieu fait dans le grand Tunis. Non, il ne s'agit pas du tout d'une mystification visant à nuire aux efforts de l'Etat pour répondre aux besoins du marché.



## 37ème édition des Journées de l'Entreprise de l'IAACE : Quelles parades à l'économie souterraine

Protéger l'économie nationale et préserver les ressources de l'État, tel est l'essentiel de la mission des Douanes. Cependant l'économie souterraine prend du champ et résiste.



## Demande de produits pétroliers en baisse en Tunisie

La demande nationale de produits pétroliers, a enregistré entre fin octobre 2022 et fin octobre 2023, une baisse de 3% pour se situer à 3705 mille tonnes équivalent pétrole (ktep), selon la conjoncture énergétique octobre 2023 publiée par le ministère de l'Industrie, des mines et de l'énergie.



## La Tunisie vise à doubler sa production aquacole d'ici 2030

Une analyse de la chaîne des valeurs en aquaculture en Tunisie a fait ressortir l'impératif d'améliorer la performance de l'élevage aquacole, et d'optimiser la gestion de l'alimentation.



BOURSE



AFRIQUE



ACTUALITÉS



IDÉES & DÉBATS



SPORT



Langue arabe en Tunisie :

## les experts s'inquiètent du déclin des compétences

Les travaux du congrès pluridisciplinaire et international intitulé « Illustrer la langue arabe en Tunisie dans la dynamique de l'interlangue » ont démarré jeudi, à Tunis, au siège de l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et la science (ALECSO).



## JTC 2023 : 40 ans de théâtre tunisien à travers une exposition photographique

Les Journées Théâtrales de Carthage (JTC) célèbrent leur 40ème anniversaire à travers une exposition photographique, à la Cité de la culture Chedly Klibi, qui s'intitule «40 ans sous les projecteurs».



AVIS DE  
VENTE



Appel d'offres  
**vente de douze (12) lots de terrain**  
sis au lotissement La Perle du Lac II

La date limite de réception des offres  
au siège d'Al Buhaira-Invest, est fixée au

**MERCREDI 17 JANVIER 2024**  
**À 17H00**



*Tunisie*

## Justifier la pénurie du pain par la spéculation n'est plus convaincant !

***De longues files d'attentes devant les boulangeries classées pour pouvoir acheter du pain subventionné, on en voit tous les jours que Dieu fait dans le grand Tunis. Non, il ne s'agit pas du tout d'une mystification visant à nuire aux efforts de l'Etat pour répondre aux besoins du marché. Il ne s'agit pas non***

***plus d'une « énième tentative » (sic) de personnes « mal intentionnées » (re-sic) pour mettre des bâtons dans les roues d'un Etat qui réfléchit, planifie et réalise pour que le pays sorte d'une longue récession économique et précarité intellectuelle, (re-re-sic)!***

Qu'on ne vienne pas dire que ces pères et mères de famille supportant 20 à 30 minutes d'attente pour acheter du pain jouent la comédie avec pour objectif : narguer la ministre du Commerce et nuire à l'image des premiers décideurs du pays.

Longues files d'attentes devant la boulangerie classée de l'Avenue

## Évolution des principaux produits importés : À fin septembre 2022 - 2023

Produits	2022	2023	2023/22	2022	2023	2023/22	2022	2023	2023/22
	Quantités (1000 T)			Valeur (MD)			Prix (DT/Kg)		
			%			%			%
Blé dur	438,1	619,2	48,2	858,3	950,1	10,7	1,96	1,46	-25,3
Blé tendre	943,1	863,7	-8,4	1222,5	879,1	-28,1	1,30	1,02	-21,5
Orge	558,9	632,5	13,2	682,4	601,4	-11,9	1,22	0,95	-22,1
Maïs	708,1	701,5	-0,9	796,3	640,3	-19,6	1,12	0,91	-18,8
Pomme de Terre	5,1	19,6	282,7	9,3	18,9	102,8	1,83	0,97	-47,0
Viandes	2,5	3,0	20,4	25,0	29,4	17,7	10,18	9,95	-2,3
Lait et dérivés	12,4	19,5	57,3	114,3	187,1	63,7	9,23	9,61	4,1
Huiles Végétales	215,3	192,3	-10,7	986,7	698,9	-29,2	4,58	3,63	-20,7
Sucre	188,4	341,0	81,0	309,3	646,4	109,0	1,64	1,90	15,5
Tourteaux de Soja	108,3	82,1	-24,2	187,3	137,7	-26,5	1,73	1,68	-3,0

Source : Calculs de l'ONAGRI d'après les données de l'INS.

Louis Braille, Cité El Khadhra

Ridicule comme explication ! Et comme on dit en arabe :

« رَبِّ عَذْرَاقِيحٍ مِنْ ذَنْبٍ », ce que nous pouvons traduire par : « Une excuse pourrait bien être pire qu'un péché ».

La pénurie du pain perdue et on ne peut l'expliquer tout juste par la spéculation ou les mauvaises pratiques des commerçants. C'est choisir la facilité et reconnaître qu'en tant qu'Etat on est incapable de mettre de l'ordre dans un secteur vital pour le pays malgré les innombrables campagnes coercitives visant à sécuriser le marché. C'est reconnaître en tant qu'Etat qu'on ne peut mettre au pas les contrevenants et en prime les spéculateurs et imposer le respect des lois et leur

application !

Est-ce si difficile de dire que les importations du blé tendre, servant à la préparation du pain, ont baissé ou que la gestion actuelle de l'approvisionnement du marché n'est pas la meilleure?

Tant il est vrai que gérer un Etat exige beaucoup de courage, le courage de dire ce qui est et beaucoup de clairvoyance, une clairvoyance qui permet de gérer l'existant sans rejeter la faute sur les autres ce qui n'est pas à la portée de tout le monde !

### **Parlons chiffres, parlons juste!**

En principe...les chiffres ne mentent pas et d'après ceux publiés par l'ONAGRI, il ressort que les importations de blé dur, ont atteint 809,4 mille tonnes sur

les dix premiers mois de l'année 2023 soit une augmentation de 83,4% par rapport à l'année 2022. En revanche, les quantités de blé tendre sont à la baisse.

A fin octobre 2022, 1.133 mille tonnes de blé tendre (blé farineux pour le pain) ont été importées. En 2023, la quantité est tombée à 945.7 mille tonnes. Soit une insuffisance de 187,3 mille tonnes représentant – 16,5%.

Et la situation n'est pas près de s'améliorer au vu de la sécheresse qui s'étend sur des mois.

Répondant aux questions de l'Agence TAP au mois de juin 2023, Anis Kharbach, membre du Conseil central de l'Union tunisienne de l'agriculture et de la pêche (UTAP), avait déclaré que la production nationale de

céréales pour l'année en cours, ne dépasserait pas les 2,5 millions de quintaux, dont 1,7 million de quintaux seulement seront collectés. « La récolte est très réduite, et ne couvrirait même pas le besoin en semences » a-t-il affirmé. Si les conditions climatiques restent les mêmes et si la sécheresse perdure, il n'est pas sûr que la Tunisie puisse approvisionner son marché sans accorder la part belle aux importations.

Ceci dans un pays, où la consommation du pain n'a cessé d'évoluer depuis 1985. Elle est passée de 65,7Kg/personne par an à 74 kg par personne et par an en 2018. Soit un accroissement

de plus de 12%. En milieu rural, la consommation du pain de boulangerie a presque doublé alors qu'elle a régressé en milieu urbain, en raison d'une offre plus variée de pains spéciaux et une plus grande diversification alimentaire.

Les consommateurs Tunisiens qui ne veulent pas faire la queue pour acheter du pain consentent aujourd'hui à se procurer une baguette à 400 millimes. Les nantis l'achètent à un dinar ou plus selon ses composantes. La subvention de fait a été, par force de pénurie, enlevée à une large frange de la population, pourquoi, dans ce cas, ne pas l'orienter vers les plus nécessiteux et aller

vers la vérité des prix ?

La longue litanie du maintien de la compensation n'a plus lieu d'être et c'est la réalité du terrain qui la dément. Les discours consistant à tout expliquer par la spéculation ou les comploteurs, ne sont plus convaincants. Aujourd'hui, il est vital de changer de politique, d'éviter les erreurs passées et d'agir en prenant en considération la dynamique du marché tout en protégeant les classes socioprofessionnelles souffrant de précarité. « L'erreur est humaine, persévérer est diabolique », c'est d'un proverbe latin.

*Amel BelHadj Ali*





# Pourquoi la Tunisie est de plus en plus boudée par les jeunes talents ?

La Tunisie n'est pas toujours un site accueillant et hospitalier pour les jeunes talents. C'est du moins si on croit son classement mondial dans le rapport annuel 2023 de l'Institut européen d'administration des affaires (INSEAD), « Global Talent Competitiveness Index (GTCI)».

Concocté en partenariat avec Portulans Institute, institut d'enseignement et de recherche indépendant, ce rapport, qui fournit des informations sur les principales destinations des jeunes talents à l'échelle mondiale, a classé la Tunisie à la 92ème sur un total 134 pays listés.

La méthodologie du rapport repose sur une évolution comparative mesurant la capacité des pays listés à attirer

les talents. Le principe étant, l'attractivité d'un pays ne se limite à pas à la réussite économique mais englobe également sa capacité de fidéliser les jeunes talents qui viennent s'y installer.

En 2023, la Tunisie a reculé d'une place par rapport à 2022 classée 91ème, de 10 places par rapport à 2021 (81ème) et de 27 places en comparaison avec le classement de 2015 (65ème). Il faut dire que cette baisse d'attractivité s'est détériorée et aggravée au fil des années, plus exactement depuis le milieu de l'année 2010.

Avec son classement à la 16ème place au niveau régional, la Tunisie demeure parmi les pays les plus avancés d'Afrique du Nord pour la production de talents voire aussi, pour sa capacité de de les retenir. Elle est, cependant, de moins en

moins en capacité de les doter de compétences techniques ou d'attirer des talents de l'étranger.

Concrètement, comparée aux autres pays de la région, la Tunisie apparaît mieux lotie que le Maroc (99ème) et l'Algérie (102ème) mais moins bien que l'Égypte (88ème). Selon l'indice de l'INSEAD, les 4 pays d'Afrique du Nord sont les moins compétitifs de la région méditerranéenne.

Au niveau mondial, la Suisse, Singapour et les Etats Unis conservent leur position de leaders en matière de compétitivité des talents. Les pays européens dominent largement le TOP des 25 avec 17 pays.

ABS





## Le budget 2024, un budget «comptable par excellence» qui ne permettra pas de relancer l'économie tunisienne

Des députés de différents blocs parlementaires ont estimé que le projet de loi de finances pour 2024 ne répond pas aux aspirations du peuple tunisien, regrettant qu'il ne soit pas élaboré selon une approche participative. Mercredi, lors de la séance plénière consacrée à l'examen de ce projet de loi, le député du bloc national indépendant, Sami Rayes a indiqué qu'il s'agit d'un texte de

loi "comptable par excellence", soulignant que le budget de 2024 sera "sous pression".

L'année 2024 s'annonce très difficile", a alerté le député, évoquant des problématiques liées à la pression fiscale qui continueront à alourdir les citoyens, la persistance du chômage et le climat défavorable à l'initiative privée.

De son côté, le député du bloc "Pour que le peuple triomphe", Néjib Akermi a qualifié le budget de 2024 de "budget de gestion", ajoutant qu'il ne s'inscrit en aucun cas dans une politique de "compter sur soi". Selon lui, ce projet n'est pas en mesure de créer de la richesse et d'améliorer la productivité des différents secteurs. Le parlementaire a souligné qu'il ne comporte pas

des mesures en faveur des petits agriculteurs et des catégories démunies dont le nombre s'élève aujourd'hui à quatre millions.

**»L'année 2024 s'annonce très difficile», a alerté le député Sami Rayes.**

"Le budget actuel n'a pas pris en considération les titulaires de diplômes supérieurs, dont le nombre augmente chaque année, et n'a pas accordé suffisamment d'intérêt ni au secteur de la santé, lequel est soumis à de véritables lobbies, ni à la filière du transport du phosphate, qui draine des recettes supplémentaires permettant de renforcer le budget de l'État", a encore estimé Akremi, qui préfère "l'adoption d'un budget plus libéral au lieu d'un budget basé sur les taxes".

**»Ce budget n'est pas en mesure de créer de la richesse et d'améliorer la productivité des différents secteurs», a estimé Néjib Akermi.**

De son côté, le député Youssef Tarchoun, a critiqué l'absence d'une diplomatie économique révolutionnaire et le manque de volonté d'adhérer au groupe

des cinq pays BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), au lieu de se contenter de la coopération avec l'Union européenne. Il a pointé du doigt, aussi, le retard au niveau de la mise en place d'une réforme au sein des entreprises publiques, afin qu'elles puissent contribuer efficacement à l'effort de développement et de l'autosuffisance.

Pour sa part, le député Maher Gtari, a souligné que l'année 2024 doit être l'année de relance, à travers l'adoption d'un nouveau modèle économique en reconsidérant de nombreux textes législatifs, en l'occurrence le Code de Change, la Loi sur l'investissement.

Le député indépendant, Mokhtar Ifaoui, estime, lui, que le budget actuel reflète les anciens choix économiques et financiers et reste fidèle aux instructions du FMI, notamment en ce qui concerne le gel des salaires et des recrutements dans la fonction publique face à la montée du chômage et de l'emploi précaire.

Selon le même député, ce budget n'a pas prévu une levée de la compensation, mais n'a pas non plus prévu de solutions à l'indisponibilité de plusieurs produits de base sur le marché, ni à l'évasion fiscale. "Il contribuera ainsi à appauvrir davantage les catégories vulnérables". Le

député a par ailleurs fustigé l'absence d'une vision claire concernant l'indépendance de la Banque centrale de Tunisie (BCT) et l'amendement de son statut, mais aussi d'une vision de réforme économique globale et d'une diplomatie économique efficace.

**»Ce budget n'a pas prévu de solutions à l'indisponibilité de plusieurs produits de base sur le marché», a fustigé Mokhtar Ifaoui.**

De son côté, la députée Meriem Cherif (Bloc Voix de la République) a estimé, elle aussi, que le projet de Loi de Finances 2024 «n'est pas à la hauteur des attentes du peuple tunisien».

"Il ne permettra ni d'appuyer l'investissement, ni de favoriser la création d'emploi et de combattre la pauvreté, la marginalisation et l'immigration des jeunes ni d'orienter la compensation vers les ayants droit". Selon elle, ce projet de LF 2024 consacre "la philosophie de compter sur soi afin de réduire l'endettement, à travers des choix difficiles qui ne seront pas favorables aux citoyens".



التجاري بنك  
Attijari bank

Croire en vous

[WWW.ATTIJARIBANK.COM.TN](http://WWW.ATTIJARIBANK.COM.TN)

PLUS SIMPLE  
PLUS ACCESSIBLE



## La Tunisie, championne de l'innovation en matière d'économie d'eau... mais pas pour elle-même

**« L'humanité ne se pose jamais que les problèmes qu'elle peut résoudre, car, à regarder de plus près, il se trouvera toujours que le problème lui-même ne se présente que lorsque les conditions matérielles pour le résoudre existent ou du moins sont en voie de**

**devenir », cette belle citation du philosophe prussien Karl Marx m'est revenue à l'esprit, ces derniers jours. Elle m'a paru d'une grande actualité en cette période de sécheresse automnale. Et pour cause.**

Face à la grave pénurie d'eau que connaît actuellement la Tunisie,

des chercheurs et startuppeur sont eu le mérite d'exploiter les progrès technologiques, leur savoir et savoir-faire, pour mettre au point des solutions techniques visant à atteindre deux objectifs majeurs en matière d'économie d'eau.

Il s'agit de rationaliser la

consommation d'eau dans l'agriculture, de réduire les coûts de l'eau et d'aider les agriculteurs à contrôler de manière précise les quantités d'eau utilisées en fonction des besoins spécifiques des cultures.

Ultime objectif : utiliser ces solutions innovantes pour relever les défis de la pénurie d'eau et du changement climatique et surtout pour garantir une agriculture durable.

### **Avec IrriApp, on économise 30% de l'eau dédiée à l'irrigation**

Pour ne citer que l'innovation la plus récente, elle est à l'actif d'Irwise, startup tunisienne spécialisée dans l'ingénierie de l'irrigation.

Avec son produit phare IrriApp, solution de l'internet des objets (IoT) conçue spécifiquement pour l'agriculture, Irwise, qui ouvre ainsi la voie avec sa technologie de pointe d'irrigation à distance, a remporté l'année dernière le premier prix du concours #EyesOnBlue.

Ce concours, lancé par le programme européen « EU Neighbours South » qui vise à mettre en avant des entreprises et des individus innovants qui s'attaquent aux problèmes liés à l'eau par le biais de solutions novatrices.

Succinctement, IrriApp offre aux agriculteurs un contrôle à distance sans fil de l'irrigation, avec une portée remarquable de 33 kilomètres et une autonomie de batterie de six mois. Grâce à l'intégration des données climatiques et météorologiques et à l'utilisation de l'intelligence artificielle, IrriApp permet aux agriculteurs de prendre des décisions éclairées et de surveiller les paramètres d'irrigation en temps réel.

L'application fournit également des données sur l'humidité et la température du sol, calcule l'humidité et la température de l'air, et mesure même la vitesse du vent.

Expérimentée sur le terrain, « l'impact d'IrriApp sur les pratiques des agriculteurs a été significatif », du moins si on croit, Mohamed Mekki Maâlej, le développeur de cette application. Toujours d'après lui, « elle a permis de réduire de 30 % la consommation d'eau, de 15 % l'utilisation de pesticides, de 12 % la productivité et de 20 % l'empreinte carbone ».

### **Le diffuseur enterré permet d'économiser 70% d'eau**

Une autre technique innovante favorisant l'économie d'eau a été mise au point par le chercheur tunisien et docteur en géomorphologie appliquée,

Bellachheb Chahbani.

Son mécanisme consiste en un "diffuseur enterré" qui permet à l'agriculteur de diminuer la quantité d'eau utilisée dans l'irrigation, de réduire les doses d'engrais grâce à une diffusion plus ciblée et de nourrir la plante d'eau et d'engrais à la racine.

Ce diffuseur permet d'économiser 70% d'eau supplémentaire par rapport au système d'irrigation au goutte à goutte utilisé pour l'arboriculture.

Cette technique novatrice a figuré, en 2018, parmi les 10 nominés au prestigieux Prix de l'Innovation pour l'Afrique (PIA) 2018, organisé chaque année par la Fondation africaine de l'innovation (AIF).

En somme, les deux innovations ont démontré la capacité de la technologie de précision d'optimiser la gestion des ressources en eau dédiée à l'agriculture et d'améliorer la durabilité de cette activité.

### **Des exploits frustrants**

Néanmoins, en dépit de la qualité et de la pertinence de ces exploits novateurs accomplis par le chercheur Bellachheb Chahbani et le startuppeur Mohamed Mekki Maâlej, nous ne pouvons qu'exprimer notre frustration, voire notre déception,

et ce, pour une raison très grave. La Tunisie, en tant que pays aride et semi-aride qui a, en principe, le plus besoin de l'apport de ces techniques, ne profitera pas, hélas, de ces innovations salutaires. Leurs développeurs s'expliquent.

Pour Irriapp, son développeur Mohamed Mekki Maâlej a annoncé aux médias que son application sera valorisée, en priorité, en Algérie, en Libye et au Maroc et non en Tunisie pour deux raisons.

Premièrement, le marché des pays voisins est plus grand, donc plus intéressant pour Irwise. A titre indicatif, selon Mohammed Mekki Maâlej, le marché tunisien compte 500 000 agriculteurs

alors que son voisin algérien en compte 1,2 million.

Deuxièmement, la superficie des exploitations agricoles dans les pays voisins est plus vaste et plus étendue. Ainsi, la nouvelle solution IrriApp à rayon de 33 km sera, d'après lui, parfaite pour ce type d'exploitations.

Quant à la technique du diffuseur enterré de Bellachheb Chahbani, elle ne sera pas industrialisée en Tunisie parce qu'aucun homme d'affaires du pays n'a voulu y investir.

La société de gestion de l'eau en Tunisie « Chahtech » que le chercheur a créée avec son fils Wassim Chahbani, pour valoriser cette technique, a décidé de

regarder ailleurs et d'explorer des marchés plus vastes, s'agissant notamment des marchés Mena et l'Afrique, deux marchés aux besoins énormes en matière d'adaptation au réchauffement climatique.

Quant à nous, nous ne pouvons que regretter que de telles solutions techniques n'aient pas trouvé l'écho qu'elles méritent sur le marché tunisien "à cause d'une mentalité qui ne promet pas le made in Tunisia et ne veut pas prendre le risque de l'investissement dans des solutions novatrices", pour reprendre les termes de Wassim Chahbani.

*Abou SARRA*



# Be the change... Be IONIQ 5.



\*Étude IPSOS – Qualimétrie  
Septembre à Novembre 2022  
Plus d'infos sur [escda.tn](http://escda.tn)

[www.hyundai.com.tn](http://www.hyundai.com.tn)

 **HYUNDAI**



## *La Tunisie et le FMI*

# Un nouveau rendez-vous reporté ?

**La visite d'une délégation du FMI en Tunisie, initialement prévue du 5 décembre au 17 décembre 2023, a été reportée, sur demande des autorités tunisiennes, a fait savoir, mardi, une source du FMI.**

La même source a indiqué que le FMI reste prêt à effectuer les consultations annuelles au titre de l'article IV et dont l'objectif est l'examen des performances économiques de la Tunisie.

Ce report a été aussi confirmé par une source de la BCT qui avait indiqué à l'agence TAP que les autorités tunisiennes et le FMI ont convenu de reporter la visite

à une date ultérieure qui sera fixée en concertation entre les deux parties.

La visite en question a, en effet, été annoncée par le directeur du département Moyen-Orient et Asie centrale du Fonds monétaire international (FMI), Jihad Azour, lors des Assemblées annuelles 2023 du Groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international tenues du 9 au 15 octobre, à Marrakech, au Maroc, et confirmée par le gouverneur de la Banque centrale de Tunisie Marouane El Abassi, lors des mêmes assemblées.

Rappelons que les négociations entre le FMI et la Tunisie autour

d'un nouveau programme de financement au titre du Mécanisme élargi de crédit sont à l'arrêt depuis plusieurs mois.

Les services du Fonds et les autorités tunisiennes étaient auparavant, parvenus en octobre 2022, à un accord au niveau des experts, pour soutenir les politiques économiques de la Tunisie, avec un programme qui s'étalera sur 48 mois au titre du Mécanisme élargi de crédit (MEC) d'environ 1,9 milliard de dollars. Toutefois, l'examen du dossier tunisien par le conseil d'administration du Fonds n'a pas eu lieu depuis.





*Tunisie*

## Le PLF 2024, comment rétablir les équilibres des finances publiques sans peser sur les entreprises ?

L'Assemblée des représentants du peuple a entamé, mercredi après-midi, la discussion du Projet de Loi de Finances pour 2024, qui s'inscrit dans le cadre de la poursuite du programme

des réformes majeures visant à rétablir progressivement les équilibres des finances publiques. Selon le projet de LF présenté par le gouvernement, cette orientation devrait être

concrétisée " sans que le fardeau ne soit supporté par les acteurs économiques ". Le PLF 2024 fixe ainsi une série d'objectifs, dont la mise en place d'un système qui consolide l'équité fiscale et

la lutte contre l'évasion fiscale, la rationalisation des avantages fiscaux et l'optimisation de leur usage en les orientant vers l'investissement dans les énergies renouvelables, l'économie verte, bleue et circulaire.

Pour ce faire, le PLF prévoit 43 mesures fiscales et financières, telles que le lancement d'une ligne de financement d'un montant de 20 millions de dinars (MD) visant à appuyer les projets d'autonomisation économique des catégories vulnérables et à revenu limité. Deux lignes de crédit dotées, chacune, d'une enveloppe de 10 MD, sont également, prévues, à dessein de mettre à la disposition des PME, des emprunts remboursables à moyen et long termes.

Le PLF 2024 comporte également, des mesures visant à dynamiser l'économie, à rétablir la confiance des investisseurs à travers l'amélioration du climat des affaires, à favoriser le développement durable et inclusif, à renforcer l'inclusion financière des PME, à encourager l'épargne et à appuyer l'investissement.

Le PLF 2024 consacre, par ailleurs, le rôle social de l'Etat, soutient le secteur de l'agriculture, de la pêche et des ressources en eau et met en place des mécanismes alternatifs pour financer les dépenses de compensation...

Ce projet prévoit aussi, des mesures visant à favoriser le développement durable, à l'instar de celles relatives à l'encouragement de l'utilisation des énergies renouvelables à travers l'instauration, au profit des entreprises, d'une réduction de 30% des droits de consommation des équipements produisant ces énergies qu'ils soient acquis ou fabriqués.

Dans cette même optique écologique, le PLF suggère la réduction de la TVA appliquée aux voitures et motos électriques de 19% à 7% et des droits de circulation et d'enregistrement de 50%.

Il propose aussi de créer une taxe Carbone et ce notamment, à travers l'augmentation de la taxe sur les billets d'avions et de bateaux et de renforcer les ressources du Fonds de transition énergétique.

La commission des finances et du budget avait adopté ce projet, le 29 novembre 2023, dans sa version amendée.

Les amendements apportés à ce projet lors de son examen par la commission des finances et du budget relevant de l'ARP, concernent l'article relatif à la révision de la taxe séjour au sein des hôtels pour les touristes et l'application d'une même taxe pour les Tunisiens et les touristes

maghrébins. Il s'agit également, de l'article portant sur la révision des droits de douane applicables à certains types de fruits secs. Ceci consiste à réduire la différence de pression fiscale à l'importation entre les fruits secs et la farine des fruits secs pour éviter les dérapages tarifaires et la contrebande en réduisant les droits de douane imposés sur les fruits secs de 50% à 36% et en augmentant les droits de douane imposés sur la farine des fruits secs de 15% à 30%.

L'autre article amendé porte sur l'exonération des services des douanes, des droits d'exploitation des réseaux, des fréquences radioélectriques et des appareils de communication et de diffusion. A ce titre, l'article proposé par le ministère a été supprimé et remplacé par un autre stipulant l'ajout d'un article 62 bis au Code des télécommunications et la non application des dispositions de l'article 51 sur les services de la douane tunisienne.

La Commission a aussi ajouté des articles au projet de Loi de finances 2024. Lesquels seront présentés lors de la plénière.



*ARP*

## Adoption en plénière du Projet de Loi de Finances 2024 dans sa totalité

Le Projet de Loi de Finances 2024 a été adopté, dimanche soir, dans sa totalité, par l'Assemblée des Représentants du Peuple, avec 116 voix pour, 4 voix contre et 26 abstentions.

Lors d'une plénière tenue au Palais de Bardo, les députés de l'ARP ont adopté, dimanche soir, une série de nouveaux articles ajoutés au Projet de Loi de Finances 2024. Lesquels ont été proposés par le ministère des Finances et la Commission des Finances et du Budget relevant

de l'ARP.

Il s'agit, en premier lieu, d'un article instaurant des mesures tarifaires exceptionnelles sur une liste de produits importés de la Turquie. Cet article a été adopté avec 136 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions. Il stipule l'application de tarifs douaniers exceptionnels sur une liste de produits d'origine turque sur une période de trois ans, à partir du 1er janvier 2024. Ces tarifs seront levés progressivement dans les deux années qui suivent

la période de leur mise en application.

Les députés ont également adopté un article encourageant les entreprises à utiliser les équipements et les outils produisant les énergies alternatives et renouvelables avec 129 voix pour, 2 voix contre et 7 abstentions.

L'autre article adopté stipule la simplification des procédures pour bénéficier de l'exonération de la TVA au titre des équipements

et outils utilisés dans l'agriculture et la pêche avec 115 voix pour, 2 voix contre et 18 abstentions.

L'ARP a, par ailleurs, adopté un article stipulant l'allègement de l'impôt sur les produits destinés aux personnes souffrant de l'intolérance au Gluten avec 136 voix pour et 3 abstentions.

Elle a en outre adopté d'autres articles proposés par le bureau de la commission des finances et du Budget. Il s'agit d'un article qui concerne la facilitation de la régularisation de la situation des personnes physiques, redevables de dettes fiscales, d'infractions et de sanctions financières ou ayant omis de déclarer leur impôt. Il s'agit aussi d'un article encourageant la création d'entreprises et l'initiative privée.

L'autre article proposé par le bureau de la commission concerne les avantages fiscaux accordés aux tunisiens résidents à l'étranger et les conditions de leur octroi.

Lors de cette plénière, les députés ont également adopté le dernier article (60) du projet de Loi de Finances 2024 avec 129 voix pour, 1 voix contre et 9 abstentions. Lequel concerne les dates de mise en application des dispositions de la Loi de Finances 2024.



## Importations énergétiques tunisiennes en baisse de 13%

Le déficit du bilan d'énergie primaire a baissé de 3%, à fin octobre 2023 par rapport à la même période de l'année 2022, pour se situer à 4 Millions de tonnes équivalent pétrole (Mtep), et ce, en comptabilisant la redevance.

Cette diminution est due essentiellement à la baisse de la demande d'énergie primaire, la production des hydrocarbures a joué, par contre,

en défaveur de cette baisse, selon le rapport mensuel sur la Conjoncture énergétique pour le mois d'octobre 2023, publié par l'Observatoire national de l'Energie et des Mines.

Le taux d'indépendance énergétique, qui représente le ratio des ressources d'énergie primaire par la consommation primaire, s'est situé à 49% à fin octobre 2023 enregistrant, ainsi, une quasi stabilité par rapport

à la même période de l'année précédente.

Alors que, sans comptabilisation de la redevance, le taux d'indépendance énergétique se limiterait à 38% à fin octobre 2023 enregistrant aussi une quasi stabilité par rapport à la même période de l'année précédente.

Selon la même source, les ressources d'énergie primaire se sont situées à 3,8 Mtep à fin octobre 2023, enregistrant ainsi une baisse par rapport à la même période de l'année précédente de 4%. Cette régression est due principalement à la diminution de

la production nationale du pétrole brut et du gaz naturel.

Les ressources d'énergie primaire restent dominées par la production nationale de pétrole et du gaz qui participent tous les deux à hauteur de 73% de la totalité des ressources d'énergie primaire.

Quant à la demande d'énergie primaire, elle a diminué entre fin octobre 2022 et fin octobre 2023 de 4%. La demande du gaz naturel a diminué de 4% alors que celle des produits pétroliers a enregistré une baisse de 3%.

A signaler que la demande du gaz naturel a diminué de 4% suite à la limitation des achats du gaz algérien. Et pour couvrir la totalité de la demande nationale en électricité, la STEG s'est orientée vers les importations d'électricité.

La structure de la demande en énergie primaire a enregistré un léger changement, en effet, la part des produits pétroliers est passée de 47,4% à fin octobre 2022 à 47,8% à fin octobre 2023.

*Par contre, la part de gaz naturel est passée de 52,2 % à 51,8% durant la même période.*





*Tunisie*

## Régression de l'inflation à 8,3% en novembre 2023

En novembre 2023, l'inflation s'est repliée à 8,3% contre 8,6% au mois d'octobre 2023, selon une note publiée, mardi, par l'Institut national de la statistique (INS), consacrée à l'indice des prix à la consommation du mois de novembre 2023.

Ce recul de l'inflation, malgré la hausse mensuelle, est dû à la décélération du rythme

d'augmentation des prix entre novembre et octobre de cette année comparé à la même période de l'année dernière.

En effet, un fléchissement est observé au niveau du rythme annuel d'augmentation des prix du groupe " produits alimentaires" passant de 13,1% à 11,9% et le groupe " meubles, articles de ménage et entretien courant du

foyer " qui passe de 8,8% à 8,1%.

### **Hausse de 11,9% des prix des produits alimentaires sur un an**

En novembre 2023, les prix de l'alimentation ont augmenté de 11,9% sur un an. Cette hausse provient principalement de la hausse des prix du café en poudre (35%), des huiles alimentaires



(29%), des viandes ovines (28%), des viandes bovine (17,1%) et des fruits frais (14,1%).

Sur un an, les prix des produits manufacturés ont progressé de 7,4% en raison de la hausse des prix des matériaux de construction de 5,8%, des produits de l'habillement de 9,7% et des produits d'entretien courant du foyer de 8%.

Pour les services, l'augmentation des prix est de 6,3% sur un an, principalement expliquée par la hausse des prix des services des restaurants, cafés et hôtels de 10,7%, des services de transport publique et privé de 14,4%, des services financiers de 13,3% et des services d'assurances de 5,1%.

S'agissant du taux d'inflation sous-jacente (hors produits alimentaires et énergie), il s'est replié légèrement pour s'établir à 7,3%, en novembre 2023, après 7,4% le mois précédent.

Pour les prix des produits libres (non encadrés), ils ont augmenté de 9,2% sur un an. Les prix des produits encadrés ont progressé quant à eux de 5,2%.

Egalement, les produits alimentaires libres ont connu une hausse de 13,4% contre 3,3% pour les produits alimentaires à prix encadrés.

### **Hausse de 0,3% des prix à la consommation, en novembre 2023**

En novembre 2023, les prix à la consommation ont augmenté de 0,3% après une hausse de 0,7% le mois précédent.

Cette augmentation est principalement liée à la hausse des prix de l'alimentation de 0,4% et des prix des services des restaurants, cafés et hôtels de 0,7%.

Sur un mois, les prix des produits alimentaires ont progressé de 0,4%, à la suite de la hausse des prix des huiles alimentaires de 3,8%, des prix des dérivées des céréales de 1,1%, des prix des fruits de 0,9% et des prix des poissons de 0,9%.

En revanche, les prix des volailles ont régressé, en novembre 2023 de 5,7%.

### **Hausse de 0,7% des prix des services des restaurants et hôtels**

En novembre, les prix des services des restaurants et hôtels ont augmenté de 0,7%, à la suite de la hausse des prix des services des restaurants et cafés de 1%. En revanche, les prix des services des hôtels ont baissé de 2,1%.

## **Emprunt obligataire**

La Tunisie a réussi à lever 1214,8 millions de dinars pour la quatrième tranche de l'Emprunt national 2023, dépassant ainsi, le montant initialement fixé à 700 millions de dinars, soit un taux de réponse de 173%, a fait savoir jeudi, à l'Agence TAP, Maher Zouari, Directeur Général de Tunisie Clearing.

Les montants souscrits, du 27 novembre au 5 décembre 2023, proviennent des intermédiaires en bourse et des banques avec des taux de souscription respectifs de 71% et 29%, a-t-il ajouté.

Et de préciser que la catégorie B (une durée de remboursement de 7 ans) a permis de mobiliser 956,3 MD, ce qui représente 78,7% du montant global de la quatrième tranche de l'emprunt obligataire national pour l'exercice 2023.

Quant aux souscriptions pour une durée de 10 ans (catégorie C), elles ont attiré 255,8 MD, soit 21,1% du montant total.



HORS-SÉRIE



# L'Entreprise Digitale





*37ème édition des Journées de l'entreprise de l'IACE*

## Gérer l'informalité

**Différer la prise en mains du secteur informel, tout le monde y perd. Tout plaide en faveur de l'activation des solutions proposées, demeurées hélas en suspens.**

Jeudi 7 décembre les travaux de la 37ème édition des Journées de l'Entreprise (JES) ont démarré à Sousse. Pour cette année les JES se penchent sur le thème d'ampleur et d'actualité : « l'entreprise et la formalité : inégalités et solutions en suspens ». La note conceptuelle présentée

par l'IACE laisse entendre qu'il s'agit de la façon dont on peut gérer l'informalité. Quelle portée effective à cette problématique.

### **Juguler l'informalité**

En réalité, la solution radicale contre l'informalité est de la moraliser en l'intégrant au système organisé. C'est-à-dire fiscalement transparent. Une fois que l'on a conçu les mécanismes appropriés, ne pas hésiter à les mettre en application. Le tout et de savoir comment s'y prendre.

Cette interrogation a constitué le thème du panel inaugural qui s'est tenu dans la soirée du jeudi 7 décembre.

Divers pays se sont attaqués à la question et ont essayé des stratégies propres. Souvent les résultats ont été probants et la dynamique du basculement de l'informel vers le secteur organisé s'est réalisée de manière probante. Pour sa part, la Tunisie a opté pour des solutions précises et dont on espérait le plus. Toutefois leur entrée en

application a été ajournée. Cela fait du tort à tout le monde étant donné que cela perpétue les inégalités inhérentes à cette économie dite grise.

### **Parer à l'informalité par une politique de l'emploi ciblée**

Proposer des solutions afin d'intégrer le secteur informel nécessite une identification des causes qui en sont à l'origine, dicit Fakher Zaidi. C'est cette démarche qui a inspiré la réalisation d'une enquête sur terrain, la première en son genre dans la région, rappelle le DG de l'observatoire tunisien de l'emploi. Elle a concerné une population de 12.000 personnes salariés et promoteurs exerçant dans le secteur informel.

Et parmi les résultats de l'enquête l'on découvre que le statut d'auto entrepreneur n'est pas encore tout à fait reconnu par divers services administratifs. Ce statut évoqué dans la loi de finances de 2020, n'a pu être légalisé, en pratique. La Loi de Finances 2023 l'a amendé et remis à l'ordre du jour.

Et Fakher Zaidi de rappeler que ce retard n'est pas d'ordre réglementaire mais provient d'un retard de mise en place de la plateforme digitale qui lui est dédiée. Du fait d'une certaine confusion des compétences entre divers départements

ministériels, l'affaire est restée en stand by. On annonce que la plateforme entrerait en service prochainement.

Pareil pour les projets relevant de l'économie sociale et annoncés en 2022 et restés inappliqués. Leur démarrage pourrait intervenir au courant de l'année 2024 car la question de la subvention qui leur est consentie sera enfin servie par la BTS.

### **L'importance de l'accès au droit à la propriété**

Récupérer le secteur informel nécessite aussi de lui ouvrir un accès au financement bancaire rappelle Elena Panariti animatrice d'un Think Tank en Grèce. Ex responsable à la Banque Mondiale, elle a piloté des politiques dédiées en matière de gestion de l'informalité, au Pérou. Elle a étudié un aspect précis à savoir l'inclusion financière des unités de production exerçant dans l'informalité. Il a fallu trouver des mécanismes précis pour leur permettre de régulariser leur situation du point de vue foncier. Et en bout de course, ils ont pu jouir du droit de propriété de leur patrimoine personnel, c'est à dire leur logement et dans le même temps se prévaloir de la propriété de leurs fonds de commerce. Cette politique a pris et au Pérou le secteur informel a baissé de 60 % à 18 % grossissant les rangs de la classe moyenne qui est un



**AUDIENCE WMC PORTAL**  
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**  
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**  
Visites

+ de **23 Millions**  
Pages Vues

**L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien**

CSP+, Cadres, Dirigeants...  
associé à un ciblage large public  
(depuis 2000)



booster de stabilité économique et de croissance.

### **La parade à l'informalité par le decashing**

Lutter contre l'informel c'est aussi le contraindre, en pratique, à rejoindre les circuits de paiement transparents. En effet le decashing peut s'avérer efficace à en juger par l'expérience hongroise exposée par Andras Szentgyoryi, promoteur d'une société de télé paiement en Hongrie.

Ce dernier rappel que la propriété de l'économie grise est de vendre sans facture et sans déclaration et donc de se faire payer en liquide. À l'évidence le système de paiement unique c'est-à-dire par carte bancaire ou via le mobile paiement sur la base de la facture électronique donnerait un coup d'arrêt à l'informel.

Le chantier de la généralisation de la facture électronique a pris 10 ans mais désormais c'est chose faite. Toutes les transactions se faisant, l'État a pu augmenter sensiblement ses rentrées fiscales. Anis wahabi expert-comptable de son état est revenu sur l'expérience tunisienne qui a les mêmes objectifs de decashing. Cependant elle a mal géré le chantier digital. Faute d'un système d'information unique l'administration n'a pu faire aboutir le mécanisme de la

caisse enregistreuse pourtant votée depuis 2016.

Après divers rebonds, le projet de loi de finances 2024 annonce relancer le projet avec un contingent pilote de 5.000 caisses enregistreuses. L'ennui soutient Anis Wahbi est que l'on sait piloter ce genre d'opérations citant le succès de la digitalisation de la visite technique relevant de l'ATTT.

Afin d'aller plus vite Anis Wahabi insiste pour rappeler qu'il faut d'abord renforcer l'infrastructure digitale. Selon lui les télédéclarations fiscales sont ralenties par la faible capacité de l'infrastructure. Anis Waahabi recommande une solution audacieuse pour accélérer le tempo de la transition digitale dans notre pays.

La solution selon lui serait de confier le lead de la transition digitale au secteur privé. Nous ajoutons pour notre part qu'une expérience édifiante a été menée en 2020. En effet en avril 2020 en plein confinement du fait de la crise covid. La solution de paiement électroniques des aides sociales aux familles démunies a été réalisée avec un lead confié aux opérateurs privés et ce avec le consentement de l'administration. Et le résultat a été à la clé. À méditer

*Ali Driss*

## **16 permis**

Le nombre total de permis d'hydrocarbures en cours de validité, à fin octobre 2023, est 16 dont 13 permis de recherche et 3 permis de prospection, selon le rapport mensuel sur la Conjoncture énergétique pour le mois d'octobre 2023, publié par l'Observatoire national de l'Energie et des Mines.

Le nombre total de concessions est 56 dont 44 en production. L'Etat participe à travers l'ETAP dans 34 de ces concessions en production et directement dans 3. Il convient de rappeler qu'un nouveau permis de recherche " Boughrara ", a été attribué en janvier 2023 (JORT n° 6 du 17 janvier 2023).

S'agissant des opérations d'exploration, aucune nouvelle opération d'acquisition sismique n'a été enregistrée à fin octobre 2023.

Par contre, il y a des opérations de forage pour 5 nouveaux puits d'exploration, à fin octobre 2023, à savoir : les puits d'exploration "Araifa-2 ", " Sabeh1", " Wissal-1 ", " Larmina-1 " et " Chaal-2 ".

De même, des opérations de forage de développement de trois nouveaux puits ont été enregistrées, à fin octobre 2023 : " Nawara-2 ", " TT27 " et " SMGNE-1 ".

37ème édition des Journées de l'entreprise de l'IACE - Taieb Bayahi

## “Eradiquer l’informalité”



Informalité et inégalités ont partie liée.

L'ennui est qu'à la faveur de perturbations subies par l'économie mondiale qui accentue les vulnérabilités il prend du champ. Taieb Bayahi dira "il crée une métastase dans le tissu des entreprises organisées". Le temps est venu pour l'endiguer en vue de l'enrayer. Mais alors comment s'y prendre ?

**La bonne gouvernance : Un Etat plus fort et plus juste**

Sachant que l'informalité met en péril la pérennité de l'entreprise et la continuité de l'Etat Taieb Bayahi appelle à un nouveau mode de gouvernance. Il y a lieu de reconfigurer les rapports avec l'administration.

Simplifier et digitaliser, voilà les deux principales consignes. Cependant cela nécessite une volonté politique expresse. Et pour que cette orientation emporte l'adhésion de tous dans cette lutte implacable contre l'informalité, il faut aller vers un Etat plus fort et plus juste.

*Ali Driss*

**Un cortège d'inégalités et d'indiscipline sociale accompagne l'informalité. Quelle gouvernance pour stopper la prolifération de ce fléau ?**

Taieb Bayahi, dans son speech d'ouverture de la 37ème session des Journées de l'Entreprise à Sousse (JES) a posé les termes de la problématique de la prise en mains de l'informalité. Le président de l'IACE s'est félicité de ce que cette question, abordée de manière périphérique dans les sessions qui ont précédé, soit traitée de manière centrale en constituant le thème des JES 2023.

**Les mensurations économiques de l'informalité**

Selon les estimations les plus conservatrices, dira Taieb Bayahi, le secteur informel représente le tiers de notre PIB. Il emploie 45% de la population active. De fait il cannibalise le secteur organisé car il se dérobe à toutes les contraintes légales et ne paie pas d'impôts créant une situation d'inégalité avec les entreprises transparentes. Par conséquent il empêche la concurrence loyale et fausse le jeu du marché. Etant de faible productivité, il verse de faibles revenus et contribue à accentuer les inégalités entre travailleurs et entre les régions.



*37ème édition des Journées de l'entreprise de l'IACE  
- Kalthoum Ben Rejeb*

## “Intégrer l’informel dans le secteur organisé”

***Le pays est en train de mettre en application les diverses composantes de sa stratégie de moralisation de l’informalité par son intégration dans le secteur organisé. Cela prend du temps !***

Ministre du commerce et du développement des exportations Le Gouvernement s’emploie à assainir le climat des affaires. C’était le message fort de Kalthoum Ben Rejeb, ministre du commerce et du développement

des exportations dans son speech lors de l’ouverture officielle des JES 2023.

Elle se félicite de ce que l’IACE participe activement à donner de la hauteur au débat national sur



l'économie. Et elle reconnaît que l'informalité est un perturbateur endocrinien contre lequel le gouvernement redouble d'efforts pour le moraliser et l'intégrer dans le secteur organisé. Il s'agit d'œuvrer à ce que la croissance soit juste et inclusive d'après la ministre, reconnaissant de fait que l'informalité est une source d'inégalités qu'il convient d'endiguer.

### **Faire régner la confiance**

Kalthoum Ben Rejeb soutient que le gouvernement ne ménage pas ses efforts pour préserver le tissu économique national. La prise en mains du déficit commercial, par la rectification des distorsions des divers accords de libre échange est une façon de privilégier la préférence nationale. De même les divers encouragements à l'export participent de cette même orientation. La mise en place du portail SOS export est une composante qui abonde en ce sens. Tout cela est de nature à apaiser les éventuelles craintes des chefs d'entreprises et de conforter la confiance. A l'évidence la lutte contre l'informalité devient aussi une priorité. Et la stratégie du gouvernement est en cours d'implémentation.

### **Une meilleure gouvernance des circuits de distribution**

La ministre était bien en peine

de convaincre l'assistance de la bonne volonté du gouvernement d'aller de l'avant dans la lutte contre l'informalité. Il faut dire que les résultats à ce jour ne sont pas probants.

Pendant elle a détaillé les diverses composantes d'une politique globale dont la mise en place demande un certain délai. Le décret 777 du 5/10/2020 lequel stipule le recours aux documents officiels électroniques est en cours d'implémentation.

Mais à terme rassure la ministre, cela finira par payer. La reconfiguration des circuits de production avec comme exemple la base marchande de Sidi Bouzid, en cours de réalisation et celle de Beja, en cours d'étude serviront de projets pilotes pour la récupération des opérateurs de l'informel.

La mise à niveau de Ras Jedir et des autres postes frontaliers avec l'Algérie ne manquera pas de mettre un coup d'arrêt à la contrebande, affluent majeur de l'informel. La ministre plaide la compréhension car parmi les moyens de lutte contre l'informel, il y a tous les efforts de mise à niveau des services publics et cela ne se fera que progressivement.

*Ali Driss*

## **40% du PIB**

Le président du Haut Comité de Contrôle Administratif et Financier (HCCAF), Imed Hazgui a indiqué, vendredi, que le secteur informel représente aujourd'hui 40% du Produit Intérieur Brut national, ajoutant que la moitié de la main d'œuvre tunisienne opérant dans le privé, travaille dans le secteur parallèle.

S'exprimant lors d'un panel intitulé " Les Coûts de Formalité et l'Organisation des Marchés " organisé dans le cadre de la 37e édition des journées de l'Entreprise qui se déroule du 7 au 9 décembre courant, à Sousse, le responsable a estimé que l'emploi informel aura de lourdes répercussions sur l'économie nationale.

Selon lui, la bureaucratie sous toutes ses formes représente aujourd'hui l'une des principales causes dissuadant certains Tunisiens de travailler dans le secteur formel.

Il a, à cet égard, appelé à alléger les procédures administratives et à raccourcir les délais, en misant sur la digitalisation dans le secteur public, mettant l'accent sur l'importance de l'ouverture du marché et de la lutte contre l'économie de rente.



*37ème édition des Journées de l'entreprise de l'IACE*

## Quelles parades à l'économie souterraine

**Protéger l'économie nationale et préserver les ressources de l'État, tel est l'essentiel de la mission des Douanes. Cependant l'économie souterraine prend du champ et résiste.**

L'économie souterraine est le thème de la séance finale des travaux des JES 2023. Il faut reconnaître que l'endiguement de l'économie souterraine relève, principalement, des compétences de la Douane.

### **L'économie souterraine et ses trois compartiments**

L'économie souterraine est d'une certaine façon, une économie "gigogne". Elle renferme trois compartiments. Il y a d'abord la contrebande. Et là on est dans l'illégalité. En second viens

l'économie grise laquelle opère sans facture et sans déclaration. Et là on est dans la fraude. Et tout au bout on trouve l'économie de rue et là on est dans le défi et le déni.

### **Un sujet hautement inflammable**

Ce panel a été dans la transgression car son thème a transcendé l'informel pour aller vers l'illégal. Cette transition du soft vers le hard a suscité un débat très animé, mais franc et authentique. L'assistance a dit ce qu'elle a sur le cœur. Et les représentants de la douane on fait face en toute responsabilité et en toute sincérité.

En un mot les échanges signifient que malgré la bonne volonté des services de la Douane l'économie

"réfractaire" continue de sévir sur terrain. A ce panel, le corps de la Douane Tunisienne était représenté, par le Colonel Major, Abdelhakim Abidi, DG de l'école nationale des Douanes, ainsi que par le Colonel Major Chokri Jabri, porte parole de la DG des Douanes, de même que par le Colonel Hatem Chabchoub, Chef de la Cellule de lutte contre la fraude commerciale.

Ils ont exposé dans le détail toute la stratégie de digitalisation des procédures de déclaration et de la mise en ligne des procédures de paiement. Le planning d'up grading des prestations de la douane est très avancé et en 2025 au plus tard il serait totalement opérationnel. On aurait une configuration up to date avec des prestations à distance grâce au logiciel Sinda 2.



## L'action douanière en pratique et en chiffres

La douane se déploie aux frontières en première ligne. Elle empêche les importations et les exportations frauduleuses et illégales. Et en deuxième ligne elle s'emploie à saisir les produits qui seraient introduits à son insu.

Elle réprime les contrevenants, ainsi à la fin novembre 2023 13.800 PV correspondant à une valeur totale de 460 Millions de TND, ont été dressés. Cependant ce n'est assez dissuasif car les contrevenants récidivent. D'autre part les services de la Douane ont accompli a eu 17.000 interventions de saisie sur terrain et 28.800 rondes d'inspection sur routes. Le "trafic" de marchandises comprend du prêt-à-porter, des cigarettes, de l'alcool, de l'électronique, des médicaments, des objets en or et enfin des drogues en tous genres.

## Les points de discorde

Malgré le déploiement douanier le commerce parallèle à pignon sur rue et les marchandises rentrées illégalement finissent sur les étals dans tout le territoire. Ce défaut de vigilance a été pointé du doigt par l'assistance. Cette dernière rapporte des "propos de café" qui propagent l'idée de l'existence de circuits de circulation que les contrebandiers empruntent en

toute sécurité, ce que contestent les responsables douaniers. C'est tout à leur honneur de ne pas refuser le combat et ont répondu à la contradiction. Ils affirment mener une guerre totale contre la contrebande.

Cependant il reconnaissent faire face à une forte résistance des contrebandiers qui sont parfois soutenus par les citoyens de certaines régions réputées pour être "chaudes". Il arrive que les agents de la douane subissent même des pertes humaines lors d'affrontements avec les contrebandiers.

L'assistance revient à la charge et appelant à ne pas tolérer l'existence de zones de non-droit, sur le territoire de la république. Le président de l'ACE avait même appelé dans son speech d'ouverture des travaux des JES à un état plus fort et un état plus juste. C'est-à-dire un état qui préserve ses rentrées et qui protège les opérateurs du secteur organisé.

Revenant à l'assaut certains participants ont appelé à saisir les marchandises introduites illégalement et vendues publiquement tel l'essence vendue au grand jour. Les responsables de la douane laissent entendre que cela dépasserait leurs prérogatives. Ce serait donc une affaire avant tout de volonté politique.

*Ali Driss*

## 1,3 million de Tunisiens

Environ 1 million 300 personnes sont engagées dans le travail informel, pour la plupart sont des femmes, a révélé vendredi, dans une déclaration à l'agence TAP, le directeur général de l'Observatoire national de l'emploi et des qualifications (ONEQ), Fakhher Ziïbi.

Dans sa déclaration, qui intervient en marge de l'ouverture des journées de l'entreprise organisées à Sousse du 7 au 9 décembre 2023, Ziïbi a estimé que ce nombre est acceptable par rapport au reste des pays africains, mais reste important par rapport à de nombreux pays de la Méditerranée.

Dans le même ordre d'idées, il a indiqué que l'Observatoire a mené récemment une étude sur le travail informel, sur la base d'un échantillon de 12000 personnes, en collaboration avec l'Institut national de la statistique, l'Organisation internationale du Travail et le Programme des Nations Unies pour le développement. L'enquête a conclu que le travail non réglementé touche tous les segments de la population de la même façon, la plupart d'entre eux des jeunes, des personnes peu instruites, ainsi que des diplômés de l'enseignement supérieur. Ce travail concerne notamment les secteurs de l'agriculture, du bâtiment, des services et du commerce.



## 37ème édition des Journées de l'entreprise de l'IACE

# Le coût de la formalité



### Quel est le prix à payer pour l'insertion des opérateurs de l'informel dans le secteur organisé ?

Le troisième panel des JES 2023 s'est penché sur le thème suivant : "Le coût de la formalité et l'organisation des marchés". Il faut rappeler que les efforts de conversion des opérateurs de l'informel au régime organisé se heurtent souvent à l'incompréhension administrative et aux rigidités des procédures. Par ailleurs le déficit de concurrence du fait de l'économie de rente, de l'existence des positions dominantes ainsi que de la régulation des marchés, empêchent les nouveaux "convertis" de se positionner sur la place. Quelles réponses leur apporter ?

### Le cadre de la informalité

Professeur Mongi Boughezala, a exposé le jargon lié à l'informalité. Selon les termes du BIT on parle d'économie, de secteur et d'emploi informels. Leur point

commun est qu'ils contreviennent aux règles de la fiscalité, de la sécurité sociale, ainsi que du code du travail. Et cela génère des inégalités. Fraudant le fisc l'informel se crée un avantage de prix sur le secteur organisé. Sans prélèvements obligatoires il prive les travailleurs de leurs droits sociaux notamment les congés payés et la retraite. Cependant précise Mongi Boughezala il s'agit d'activités légales. Elles fraudent le droit mais ne heurtent pas à la loi. Comment dès lors les intégrer dans le secteur organisé? Se basant sur les résultats de l'enquête sur l'emploi informel réalisée en 2020 laquelle révèle que 45 % des informels tiennent une comptabilité, il propose les solutions suivantes :

- Les 45% "organisés" pourraient intégrer le régime réel. il ne s'agit pas de représailles par la fiscalité mais d'une possibilité d'émancipation leur ouvrant la voie notamment à toutes les voies du financement organisé. Cela pourrait favoriser leur expansion.
- Pour les 55 % restant l'intégration devrait se faire de manière douce en les inscrivant au régime forfaitaire

le résultat est qu'ils puissent s'insérer sur le marché et surtout adopter une discipline sociale à l'avantage des travailleurs.

### Réduire la complexité des procédures administratives

Imed Hazgui, président du haut comité de contrôle administratif et financier, reconnaît que la complexité des pratiques administratives et la multiplicité des intervenants peut rebuter les informels disposés à se convertir au secteur organisé. Cela est particulièrement vrai des procédures fiscales.

Et sur ce point précis Pr Aymen Boughanmi, Dr en droit, dira qu'il lui est impossible de déchiffrer le document de la déclaration unique des revenus pour les personnes physiques, propos chaudement ovationné par l'assistance. Et Imed Hazgui de se demander si l'Etat ne devrait pas revoir son rôle dans l'économie et reconfigurer ses prérogatives. Cela dit la digitalisation des services devrait conduire vers une meilleure simplification.

*A bon entendeur...*

*Ali Driss*

w/m/c

HORS-SÉRIE

# Tunisiens

Résidents à l'Étranger





# Demande de produits pétroliers en baisse en Tunisie

La demande nationale de produits pétroliers, a enregistré entre fin octobre 2022 et fin octobre 2023, une baisse de 3% pour se situer à 3705 mille tonnes équivalent pétrole (ktep), selon la conjoncture énergétique octobre 2023 publiée par le ministère de l'Industrie, des mines et de l'énergie.

Cette baisse a concerné la demande du fuel de 20%, des essences de 3% et du gasoil

de 7%. Par contre la demande du jet d'aviation a enregistré une hausse de 19% et celle de petcoke de 11%.

La structure de la consommation de produits pétroliers n'a pas connu de changement significatif entre fin octobre 2022 et fin octobre 2023 à l'exception de quelques produits, notamment le fuel, dont sa part est passée de 5% à 4% .

Il s'agit également de la part du gasoil, qui est passée de 46% à 44% durant la même période, et de celle du petcoke, passant de 11% à 12%, en plus du jet, avec une part de 6% contre 5% durant la même période( octobre 2022). La consommation de carburants routiers, qui représente 62% de la consommation totale des produits pétroliers, a baissé de 6%, entre fin octobre 2022 et fin octobre 2023.



Pour la consommation de GPL, elle a enregistré une quasi stabilité, entre fin octobre 2022 et fin octobre 2023.

La consommation de coke de pétrole, utilisée exclusivement par les cimenteries et qui est substituable par le gaz naturel et le fuel lourd, a augmenté de 11% entre fin octobre 2022 et fin octobre 2023 .

D'autre part, la consommation de jet aviation a enregistré une hausse importante de 19% à fin octobre 2023 par rapport à la même période de l'année précédente, suite à la relance des activités de secteur du transport aérien qui ont subi de plein fouet les répercussions de la pandémie du Coronavirus.

### **Baisse de 4% de la demande totale de gaz naturel à fin octobre 2023**

La demande totale de gaz naturel a enregistré une baisse de 4% entre fin octobre 2022 et fin octobre 2023, pour se situer à 4019 ktep.

La demande pour la production électrique a enregistré une diminution de 3%, due à la limitation de la disponibilité du gaz naturel et ne reflète pas la demande du secteur électrique.

Le secteur de la production électrique reste, de loin, le plus

grand consommateur de gaz naturel (73% de la demande totale à fin septembre 2023). En effet, la production électrique est basée sur le gaz naturel à plus de 97%.

Pour les usages finaux (hors production électrique), la demande de gaz naturel a connu une diminution de 8% pour se situer à 1100 ktep. La demande des clients moyenne et basse pression a baissé de 5% et celle des clients haute pression a reculé de 16%

Il y a lieu de noter que la centrale IPP-Radès a intégré le parc de la STEG à partir du mois de juin 2022.

La consommation spécifique globale des moyens de production électrique (STEG+IPP) a enregistré une amélioration de 1,1% entre fin octobre 2022 et fin octobre 2023 pour se situer à 200.5 tep/GWh (Gigawatt -heure).

D'ailleurs, la production d'électricité à partir du gaz naturel a enregistré une diminution de 2%, alors que la demande en gaz naturel du secteur électrique a enregistré une diminution de 3%.

Une hausse de 78% de la part des cycles combinés dans la production électrique est constatée à fin octobre 2023, contre un taux de 77% enregistré à fin octobre 2022.

## **5ème exportateur**

Durant la campagne 2022/2023, quelque 22,9 mille tonnes de dattes tunisiennes ont été exportées vers le Maroc plaçant ce pays en tant que première destination avec 17,7% des quantités totales exportées, suivi par l'Italie et la France avec respectivement 7,8% et 7,6%, selon l'Observatoire National de l'Agriculture (ONAGRI).

Les exportations vers l'Europe s'établissent ainsi à 48,7%, a indiqué l'ONAGRI dans sa publication " Flash sur les exportations des dattes tunisiennes ". Ceux destinés à l'Afrique représentent 25,2%, suivi par l'Asie avec 14,9%, tandis que seulement 5,3 % du volume des exportations ont été destinés à l'Amérique.

Durant le mois d'octobre 2023 qui marque le début de la nouvelle campagne 2023/2024, les exportations des dattes tunisiennes ont atteint une quantité de 7,3 mille tonnes d'une valeur de 46,1 millions de dinars (MD), soit une baisse de 2,3% en volume et une hausse de 6,7% en valeur, par rapport au mois d'octobre 2022.

Le prix moyen du mois a affiché une hausse de 9,2% pour atteindre 6,35 DT/kg, par rapport à celui enregistré, au cours du même mois de l'année précédente.



## *Pétrole*

# Baisse de 5% de la production à fin octobre 2023

La production nationale de pétrole brut s'est située à 1314 kt (mille tonnes) à fin octobre 2023 enregistrant une baisse de 5% par rapport à fin octobre 2022, selon la conjoncture énergétique octobre 2023 publiée par le ministère de l'Industrie, des mines et de l'énergie.

Cette baisse a touché la plupart des principaux champs à savoir, Halk el Manzel qui est entré en production en 2021 (-38%), El borma (-17%), Ashtart (-13%), M.L.D (-28%), Ouedzar (-39%), Cherouq (-17%) miskar (-14%) et Fanig/Bag/Tarfa (-19%)

D'autres champs ont enregistré, par contre, une amélioration de production à savoir Cercina

(+31%), Nawara (+33%), Gherib (+29%), Baraka (+50%) et El Hajeb/Guebiba (+11%).

La moyenne journalière de la production de pétrole est passée de 35,3 mille barils/j à fin octobre 2022 à 33,7 mille barils/j à fin octobre 2023.

### **Baisse de 7% des ressources en gaz naturel à fin octobre 2023**

S'agissant des ressources en gaz naturel (production nationale + forfait fiscal) ont atteint 2248 mille tonnes équivalent pétrole (ktep), à fin octobre 2023, enregistrant ainsi une baisse de 7% par rapport à la même période de l'année précédente.

La production du gaz commercial sec a diminué, en effet, de 10%, la redevance sur le passage du gaz algérien, qui a enregistré une baisse de 1% à fin octobre 2023 par rapport à fin octobre 2022 en se situant à 855 ktep.

Pour ce qui est des importations du gaz naturel, le document montre une hausse de 1% des achats du gaz algérien, entre fin octobre 2022 et fin octobre 2023, pour se situer à 2045 ktep.

L'approvisionnement national en gaz naturel a enregistré une baisse de 4% entre fin octobre 2022 et fin octobre 2023 pour se situer à 4028 ktep.



## *Crise céréalière en Tunisie*

# ALERT met en garde contre une aggravation

L'Association de Lutte contre l'Économie de Rente (Alert) a mis en garde contre la poursuite de la crise de l'approvisionnement en céréales en Tunisie, au cours de la prochaine période, en raison de problèmes structurels et conjoncturels qui affaiblissent la production et l'approvisionnement.

Et de préciser dans un communiqué publié, récemment, que le choix du gouvernement d'utiliser le blé dur pour produire la farine et approvisionner les boulangeries classées par cette matière, " n'est pas une solution durable, mais au contraire, cela a aggravé les problèmes ".

ALERT a, également, souligné que la crise céréalière en Tunisie s'aggrave davantage en raison du manque de transparence et de communication de l'autorité politique qui n'a pas clarifié la situation financière et logistique du secteur, ajoutant que les quantités importées témoignent de " la fragilité de la chaîne d'approvisionnement ".

L'organisation a expliqué que le prix d'1 tonne de blé dur est plus élevée qu'1 tonne de blé tendre ce qui augmente le coût de la subvention assurée par le gouvernement et réduit l'offre de semoule, dont le marché a besoin.

Pour ALERT, cette perturbation

se répercute sur le comportement du consommateur provoquant la perte de la confiance dans la chaîne de l'importation tout en augmentant leur demande sur les produits (pain et farine subventionnée).

Le Directeur des relations internationales de l'Association française " Intercéréales France ", a indiqué dans des déclarations accordées en novembre 2023, que la France a assuré l'approvisionnement de la Tunisie, à hauteur de près de 35% de ses besoins en blé tendre et de 50% en orge, au cours de la saison 2023-2024.

Il a relevé dans son intervention,



## L'ESSENTIEL DE L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

Magazine numérique  
hebdomadaire  
(tous les jeudis)

optimisé pour une lecture sur  
smartphone, tablette et desktop

Diffusion exclusive sur les kiosques numériques  
**TTPresse (+ de 20.000 abonnés)**  
**+ PressReader.com + ePresse.fr**

lors des rencontres franco-tunisiennes des céréales 2023, tenues à Tunis que la Tunisie demeure un importateur structurel. il a ajouté que le pays doit acheter au cours de cette saison auprès du marché international 1,1 million de tonnes en blé tendre et 1,1 million de tonnes en blé dur, 0,8 million de tonnes en orge et 0,85 million de tonnes de maïs. Le total de ces quantités représente les besoins du pays en céréales.

Le 19 juillet 2023, un accord de prêt de 87,1 millions de dollars a été signé entre le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) et la Tunisie. Le financement du Groupe de la Banque va permettre au gouvernement de mettre en œuvre le Projet d'appui au développement inclusif et durable de la filière céréalière en Tunisie (PADIDFIC).

Le projet vise à améliorer la production et la productivité céréalière, à réhabiliter et moderniser les capacités de stockage des céréales. Il ambitionne en outre de soutenir le transport céréalier par voie ferrée, à sécuriser l'approvisionnement céréalier et renforcer les capacités des acteurs, en vue de consolider la résilience face aux chocs extérieurs et aux changements climatiques.



## La Tunisie vise à doubler sa production aquacole d'ici 2030

Une analyse de la chaîne des valeurs en aquaculture en Tunisie a fait ressortir l'impératif d'améliorer la performance de l'élevage aquacole, et d'optimiser la gestion de l'alimentation.

Ces analyses, menées à travers un projet pilote à Monastir, réalisé dans le cadre de la 2ème phase du projet "Switch Med", en Tunisie, ont montré un excès d'utilisation des aliments des poissons.

La performance en élevage aquacole est mesurée par le biais d'un indicateur de mesure dit "taux de conversion alimentaire". Il oscille entre 1,9 kg et 2,5 kg, alors que la référence internationale se situe à 1,6 kg.

"Dans ce projet, nous avons utilisé des technologies diverses, qui ont permis d'assurer une bonne distribution d'aliments au niveau des cages, de réduire le taux de mortalité des poissons



et d'améliorer leur croissance", a précisé Benoit Wuatelet, Chef d'équipe "Economie bleue" au sein de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), lors d'un atelier, tenu mardi sur "Innovation et Circularité dans l'Aquaculture Tunisienne".

### **»L'objectif est d'augmenter la production à 56 mille tonnes à l'horizon de 2030", a déclaré Esma Bounouh**

Ces technologies concernent principalement l'intelligence artificielle, à travers l'analyse d'image, pour identifier la taille du poisson et doser précisément les quantités d'aliments, ainsi que la communication à distance, par le biais des antennes 4G.

Le projet pilote, qui prendra fin en juin 2024 et qui a été réalisé en partenariat avec le secteur privé, a permis de montrer la contribution des technologies innovantes et intelligentes à l'amélioration des performances économiques du secteur aquacole, a souligné le directeur à l'Institut national de recherche et des technologies de la mer (INSTM), Mohamed Salah Azaza.

D'après lui, ces technologies peuvent contribuer à la réduction du taux de conversion alimentaire

(utilisation et gestion de l'alimentation), lequel représente 60% du coût de la production aquacole en Tunisie.

Il s'agit aussi de réduire énormément l'impact sur l'environnement, d'améliorer la compétitivité de l'entreprise et de changer la perception du consommateur, des organisations environnementales et de la société civile vis-à-vis de l'image de la filière aquacole en Tunisie.

En Tunisie, une trentaine de sociétés sont actives dans l'aquaculture, dont 20 sont spécialisées dans la pisciculture marine. Les exportations des produits aquacoles varient entre 10% et 15% de la production nationale, laquelle a atteint 21 mille tonnes en 2022. L'objectif est d'augmenter la production à 56 mille tonnes à l'horizon de 2030. Les explorations sont destinées aux pays de l'Union européenne (UE), aux pays du Golfe, et vers le Canada.

### **»Des incitations fiscales et financières sous forme de subventions sont également accordées»,**

Esma Bounouh, chargé du programme d'Appui au Développement durable dans le secteur de l'Agriculture et de

la Pêche artisanale en Tunisie (ADAPT), à l'Agence italienne de coopération au développement (AICS) est revenue sur une ligne de crédit, gérée par la BCT et les institutions financières, de 57 millions d'euros dans le cadre d'un programme d'appui au secteur privé et à l'inclusion financière dans les domaines de l'agriculture, et de l'économie sociale et (PRASOC).

### **»La production aquacole est passée de 3000 tonnes en 2006 à 21 mille en 2022», a fait savoir, Antonino Trimarchi, Coordinateur Programme SwitchMed/ ONUDI pour la Tunisie-Maroc.**

Près de 119 millions de dinars sont déjà décaissés et 280 opérations ont été financées dans le secteur de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture, permettant de créer 4 mille emplois.

Des incitations fiscales et financières sous forme de subventions sont également accordées (un taux oscillant entre 15% et 50% du coût de l'investissement). Leur valeur annuelle est estimée, en moyenne, à 20 millions de dinars, selon la Directrice centrale de l'encouragement de

l'investissement à l'Agence de promotion des investissements agricoles (APIA).

Le programme Switch Med, est axé, en Tunisie sur deux filières: le textile et l'économie bleue, a rappelé le représentant de l'ONUDI En Tunisie, Lassaad Ben Hassine. Pour l'industrie du textile et de l'habillement, il s'agit de soutenir le secteur privé à travers la promotion de l'économie circulaire et pour l'économie bleue, il est question d'accroître la durabilité de la chaîne de valeur des produits de la mer en Tunisie.

La production aquacole est passée de 3000 tonnes en 2006 à 21 mille en 2022 avec une évolution de sa contribution à la production halieutique nationale de 3% à 13%. En valeur, la production est passée de 41 Millions de dinars en 2006 à 329 MD en 2022. Les performances enregistrées sont expliquées par l'implantation des projets de pisciculture marine en cage offshore.

Une douzaine d'entreprises tunisiennes et étrangères venant de Danemark, de Norvège, de la Grèce, de Malte, de la France et de l'Espagne, tiendront des

rencontres avec une quinzaine d'aquaculteurs pour échanger sur les solutions innovantes dans le domaine de l'aquaculture, a fait savoir, Antonino Trimarchi, Coordinateur Programme SwitchMed/ONUDI pour la Tunisie-Maroc.

SwitchMed est un programme lancé par l'Union européenne (UE) dans 8 pays du bassin méditerranéen, dont la Tunisie, visant à stimuler la création de nouvelles opportunités d'affaires et d'emplois, tout en réduisant l'empreinte environnementale des activités économiques existantes dans le sud de la Méditerranée.



w m c  
HORS-SÉRIE

iPad Pro

SPECIAL  
**ASSURANCES**  
LE GUIDE DU MARCHÉ DES ASSURANCES  
EN TUNISIE



Assurances  
Voyages  
Cyber sécurité  
Habitation  
Vie  
Santé  
Auto

EDITION NUMÉRIQUE - MAI 2021

www.wmc.com



*The Banker 2023*

## Banque Zitouna, banque tunisienne de l'année

La Banque Zitouna, la première et la plus importante institution de finance islamique du pays, a remporté pour la première fois le prix de Banque tunisienne de l'année, en reconnaissance de ses solides performances financières, d'une série d'améliorations internes clés et de nouveaux produits bancaires à distance.

« Au cours de l'année écoulée, les progrès remarquables de notre banque se reflètent dans le renforcement des principaux indicateurs d'activité. Centrées sur les besoins des clients, nos

réalisations ont redéfini notre stratégie commerciale : une transformation digitale apportant des services personnalisés », déclare Nabil El Madani, PDG de la Banque Zitouna.

« Notre investissement continu dans la recherche et le développement garantit que nous répondons efficacement aux besoins dynamiques de nos précieux clients. »

La banque a connu une année financièrement prospère en 2022, avec des fonds propres et des actifs de première catégorie

en croissance de 5 % et 11 %, respectivement. Le bénéfice net a augmenté de 17%, avec un rendement des capitaux propres en hausse de 11,6% à 12,6%. Le coefficient d'exploitation de la Banque Zitouna s'améliore sur l'année, même si les créances douteuses augmentent légèrement à 5,9 %.

Au-delà de ses performances financières, la Banque Zitouna a enregistré au cours de l'année une série de mises à jour de ses certifications.

## Tunisie

# Inauguration du navire «Océan » à Sfax



Le navire " Océan ", acquis par la Société Nouvelle de Transport Kerkennah (SONOTRAK), a été inauguré vendredi à Sfax par le ministre de Transport, Rabie Majidi " Ce navire, doté de quatre moteurs et de deux portes d'embarquement et de débarquement, peut accueillir à bord 900 passagers et 210 véhicules selon le ministère du transport.

Il vient renforcer la flotte de la société, et permet de développer son activité et améliorer ses prestations, et ce, conformément aux objectifs fixés, dans le cadre de la vision stratégique du secteur du transport et de la logistique à l'horizon 2040, d'après Majidi.

Il a, par ailleurs, affirmé que son département veille à assurer le transport des citoyens dans des conditions sûres et sécurisées,

dans le cadre de transport vert et propre, conformément à la politique nationale de mobilité urbaine, lancée par le ministère, en avril 2022.

Majidi a appelé les responsables et les agents de la SONOTRAK à veiller à améliorer les services offerts aux passagers et à préserver les équipements de la société, ainsi qu'à revoir ses activités, dans le cadre d'une vision innovante qui lui permettra de drainer des ressources supplémentaires et de diversifier ses services.

Il a recommandé, en outre, de renforcer les compétences humaines spécialisées dans les métiers maritimes, de développer les méthodes de travail et d'adopter des mécanismes d'intervention efficaces, lors des crises, notamment face aux

phénomènes météorologiques extrêmes.

Dans ce cadre, il a mis l'accent sur l'importance du rôle joué par l'Institut Méditerranéen de Formation aux métiers Maritimes (IMFMM), notant que son département œuvre à transformer cet institut en un centre régional de formation.

Majidi a par ailleurs, fait savoir que les actions, lancées récemment, en vue de réhabiliter les ports tunisiens, s'inscrivent dans le cadre de l'étude stratégique du plan directeur des ports commerciaux tunisiens, dont le nombre s'élève à sept.

" Ce plan directeur, lancé le 13 novembre 2023, nous permettra de consolider les potentialités et les capacités des ports maritimes tunisiens, d'aménager leurs espaces, et de valoriser leurs biens fonciers ", a-t-il noté, ajoutant que " ce plan vise à assurer une meilleure coordination entre toutes les parties concernées et à unifier les efforts afin d'améliorer la rentabilité des ports tunisiens.



H O R S - S É R I E

# MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE

Enjeux et opportunités de la mobilité



## Devises, Taux, Indicateurs

### Cours moyens des devises cotées en Dinar Tunisien

12/12/2023

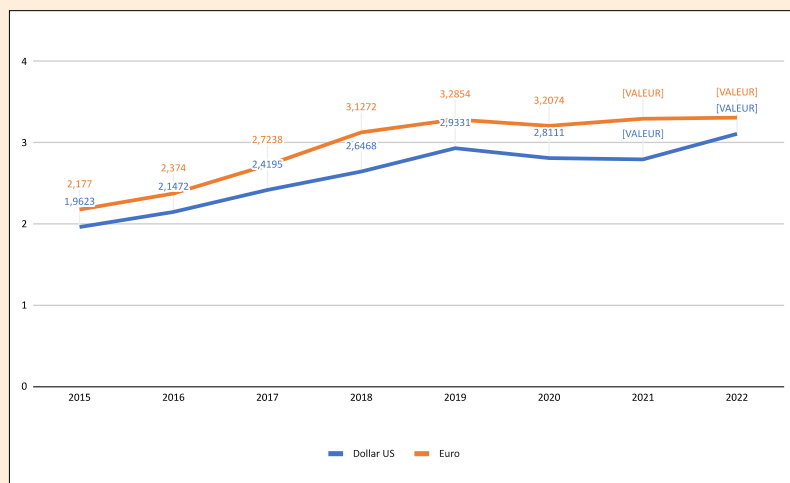
MONNAIE	SIGLE	UNITÉ	VALEUR
DINAR ALGÉRIEN	DZD	10	0,2319
DOLLAR CANADIEN	CAD	1	2,3006
DOLLAR DES USA	USD	1	3,1265
LIVRE STERLING	GBP	1	3,9253
YEN JAPONAIS	JPY	1000	21,5081
DIRHAM MAROCAIN	MAD	10	3,0730
FRANC SUISSE	CHF	10	35,7040
EURO	EUR	1	3,3728
DINAR LIBYEN	LYD	1	0,6468
Yuan Chinois	CNY	1	0,4355

### Cours moyens à terme en Dinar Tunisien

PERIODE	USD	EUR
3 MOIS	3,1687	3,4266
6 MOIS	3,2072	3,4818

### Cours de devises en dinar Tunisien

Moyenne des cours du marché interbancaire (annuel)  
2015 - 2022



**7,98%**  
TMM  
13/12/2023

**8,00%**  
TID  
13/12/2023

**7,99%**  
TMM  
Novembre 2023

**7,00%**  
TRE  
Novembre 2023

**25,007**  
Milliard  
Avoirs en devise  
13/12/2023

**113**  
Jours  
d'importations  
13/12/2023





## Le Tunindex clôture la semaine sur une hausse timide

**Le Tunindex poursuit sa timide avancée, entamée depuis le mois de novembre, progressant de 0,4% sur la semaine du 4 au 8 décembre pour s'établir à 8610,61 points, ramenant, ainsi, sa performance depuis le début de l'année à +6,4%, selon l'intermédiaire en bourse, Tunisie-Valeurs.**

En l'absence de réalisation de transactions de bloc, les échanges ont été faibles, totalisant une enveloppe de 11,5 MD, soit un volume journalier

de 2,3 MD. Le titre UIB a été le plus échangé, accaparant 16,1% du volume total échangé sur le marché courant la semaine.

### **Analyse des valeurs**

Le titre UADH s'est retrouvé en haut du palmarès. L'action du concessionnaire automobile a affiché la meilleure performance de la semaine, se hissant de +23,3% à 0,530Dt, dans un flux d'échange de 220 mille dinars.

Le titre Euro-Cycles a figuré parmi les plus grands gagnants de la

semaine. L'action du spécialiste en cycles a signé une progression de 13,1% à 15,460Dt, en drainant un volume de 872 mille dinars sur l'ensemble de la semaine.

CELLCOM s'est retrouvé en queue du peloton. Le titre a reculé de -15,3% à 1,050Dt, dans un modeste volume d'échange de 43 mille dinars.

Le titre UIB a été le titre le plus échangé de la semaine, drainant 1,8 MD, soit 16,1% du volume total échangé



# Tunindex

## 8 610,61

Var. Année **6,18 %**  
08/12/2023

# Tunindex 20

## 3 769,77

Var. Année **4,94 %**  
08/12/2023

Volume semaine **18,310** Million DT

Capitalisation **23,43** Milliard DT

PER marché **9,1**  
(Octobre)

## INDICES SECTORIELS

Code ICB		INDICE	Var An
<b>8000</b>	<b>Sociétés Financières</b>	<b>6 453,46</b>	<b>11,61%</b>
8300	Banques	6 019,80	11,28%
8500	Assurances	13 598,56	2,07%
8700	Services Financiers	9 127,51	32,76%
<b>5000</b>	<b>Services aux Consommateurs</b>	<b>2 951,10</b>	<b>-0,30%</b>
5300	Distribution	4 649,44	-0,30%
<b>3000</b>	<b>Biens de Consommations</b>	<b>6 943,06</b>	<b>-6,86%</b>
3500	Agro-Alimentaire et Boissons	8 560,64	-5,62%
3700	Produits Ménagers et de Soins Personnel	2 192,20	-10,26%
<b>2000</b>	<b>Industries</b>	<b>1 623,73</b>	<b>9,92%</b>
2300	Batiment et Matériaux de Constructions	699,03	-1,62%
<b>1000</b>	<b>Matériaux de Base</b>	<b>3 904,51</b>	<b>-2,11%</b>

## + FORTES HAUSSES DE LA SEMAINE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
UADH	0,530	20,45%
BTE-ADP	4,920	13,89%
EURO-CYCLES	15,460	13,09%
BEST LEASE	2,010	9,84%
STIP	4,720	9,77%

## + FORTES BAISES DE LA SEMAINE

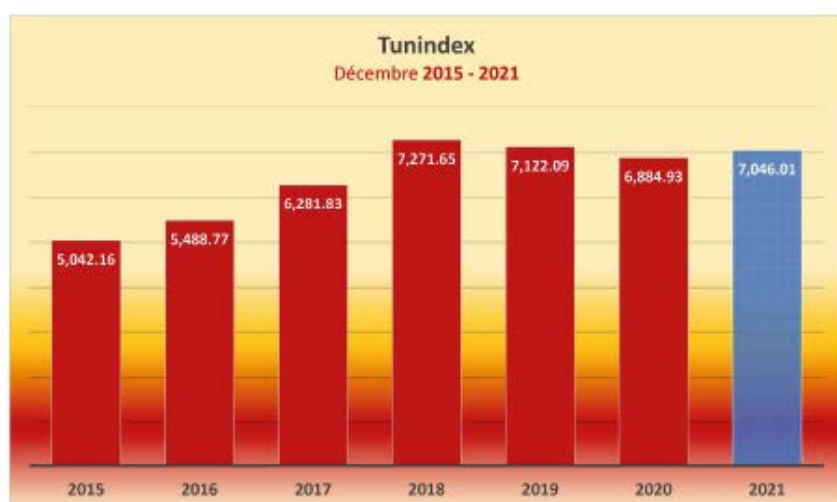
	CLÔTURE	VAR. Hebdo
CELLCOM	1,050	-15,32%
ALKIMIA	26,140	-12,87%
SERVICOM	0,200	-9,09%
MAGASIN GENERAL	8,010	-8,77%
SANIMED	1,370	-8,05%

## + FORTES BAISES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. Hebdo
CELLCOM	1,050	-69,12%
AETECH	0,350	-57,32%
CIMENTS DE BIZERTE	0,850	-51,43%
EURO-CYCLES	15,460	-39,84%
SMART Tunisie	16,750	-30,79%

## + FORTES HAUSSES DE L'ANNEE

	CLÔTURE	VAR. AN
BH LEASING	3,800	85,37%
ATELIER MEUBLES INT.	4,190	49,64%
SOTUVER	11,970	37,59%
UADH	0,530	35,90%
TUNISIE LEASING & FACT	12,080	33,48%



# COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture		08/12/2023	Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2022	Semaine précédente	De la semaine			
<b>SOCIETES FINANCIERES</b>								<b>12 669,415</b>
<b>BANQUES</b>								<b>10 568,219</b>
Amen Bank	5	26 481 000	26,200	32,490	31,850	-1,97%	21,56%	843,420
ATB	1	100 000 000	2,890	2,750	2,780	1,09%	-3,81%	278,000
BH Bank	5	47 600 000	13,560	11,800	11,900	0,85%	-12,24%	566,440
BIAT	5	35 700 000	88,000	90,200	90,900	0,78%	3,30%	3 245,130
BNA	5	64 000 000	8,790	8,360	8,270	-1,08%	-5,92%	529,280
Banque de Tunisie	1	225 000 000	5,180	5,300	5,350	0,94%	3,28%	1 203,750
BTE (ADP)	20	1 000 000	6,350	4,320	4,920	13,89%	-22,52%	4,920
STB	5	155 375 000	3,800	3,730	3,700	-0,80%	-2,63%	574,888
Attijari Bank	5	40 741 997	37,000	43,000	43,700	1,63%	18,11%	1 780,425
UBCI	5	20 001 529	22,000	21,850	23,500	7,55%	6,82%	470,036
UIB	5	32 560 000	24,000	25,100	25,090	-0,04%	4,54%	816,930
Wifack Bank	5	30 000 000	7,400	8,500	8,500	0,00%	14,86%	255,000
<b>ASSURANCES</b>								<b>1 267,997</b>
ASTREE	5	6 000 000	52,000	46,500	46,500	0,00%	-10,58%	279,000
BH Assurances	5	2 660 000	50,000	48,760	48,760	0,00%	-2,48%	129,702
STAR	10	2 307 693	154,000	160,000	160,000	0,00%	3,90%	369,231
Tunis RE	5	20 000 000	6,990	6,470	6,670	3,09%	-4,58%	133,400
Assur. MAGHREBIA	10	4 500 000	56,000	56,040	51,570	-7,98%	-7,91%	232,065
MAGHREBIA Vie	1	20 000 000	6,200	6,250	6,230	-0,32%	0,48%	124,600
<b>LEASING</b>								<b>536,039</b>
ATL	1	32 500 000	3,000	3,570	3,640	1,96%	21,33%	118,300
BH Leasing	5	7 000 000	2,050	3,880	3,800	-2,06%	85,37%	26,600
Best Lease	1	30 000 000	2,380	1,830	2,010	9,84%	-15,55%	60,300
CIL	5	5 000 000	19,500	19,500	19,340	-0,82%	-0,82%	96,700
Hannibal Lease	5	11 000 000	4,400	5,250	5,250	0,00%	19,32%	57,750
Attijari Leasing	10	2 750 000	13,700	16,380	16,700	1,95%	21,90%	45,925
Tunisie Leasing Fact	5	10 800 000	9,050	11,350	12,080	6,43%	33,48%	130,464
<b>SOCIETES D'INVESTISSEMENTS</b>								<b>297,160</b>
PL. TSIE Sicaf	10	1 000 000	42,110	48,960	48,960	0,00%	16,27%	48,960
SPDIT Sicaf	1	28 000 000	7,610	8,700	8,600	-1,15%	13,01%	240,800
Tuninvest Sicar	1	966 000	8,430	7,270	7,660	5,36%	-9,13%	7,400
<b>INDUSTRIES</b>								<b>8 937,011</b>
<b>HOLDING</b>								<b>1 810,875</b>
OneTech Holding	1	53 600 000	7,050	8,300	8,430	1,57%	19,57%	451,848
Poulina GH	1	180 003 600	8,780	7,480	7,550	0,94%	-14,01%	1 359,027
<b>AGRO-ALIMENTAIRE</b>								<b>3 781,620</b>
CEREALIS	1	4 888 889	13,300	13,300	13,300	0,00%	0,00%	65,022
Delice Holding	10	54 907 262	12,880	11,600	11,500	-0,86%	-10,71%	631,434
LAND'OR	1	11 226 376	6,160	6,300	6,290	-0,16%	2,11%	70,614
SFBT	1	247 500 000	13,490	12,350	12,180	-1,38%	-9,71%	3 014,550
SOPAT	1	37 861 250	1,440					0,000
<b>PHARMACEUTIQUE</b>								<b>232,686</b>
ADWYA	1							0,000
SIPHAT	5	1 800 000	4,110	4,470	4,470	0,00%	8,76%	8,046
UNIMED	1	32 000 000	7,120	7,430	7,020	-5,52%	-1,40%	224,640
<b>COMPOSANTS AUTOMOBILE</b>								<b>43,466</b>
ASSAD	1	12 000 000	1,090	0,880	0,840	-4,55%	-22,94%	10,080
GIF-FILTER	1	10 536 994	0,400	0,430	0,420	-2,33%	5,00%	4,426
STEQ	5	1 400 000	6,500	6,500	6,500	0,00%	0,00%	9,100
STIP	3	4 207 824	4,000	4,300	4,720	9,77%	18,00%	19,861

source: bVMT

données fournis à titre indicatif

# COTATIONS

Titres	Nominal	Titres admis	Clôture		08/12/2023	Variation Hebdo	Variation Année	Capitalisation (MDT)
			Décembre 2022	Semaine précédente	De la semaine			
<b>CIMENTIER</b>								<b>714,381</b>
Carthage Cement	1	343 624 940	1,900	1,940	1,970	1,55%	3,68%	676,941
Ciments de Bizerte	1	44 047 290	1,750	0,880	0,850	-3,41%	-51,43%	37,440
<b>CHIMIE</b>								<b>341,698</b>
Air Liquide	25	1 637 504	88,000	80,490	83,980	4,34%	-4,57%	137,518
ALKIMIA	10	1 947 253	35,530	30,000	26,140	-12,87%	-26,43%	50,901
ICF	10	2 100 000	90,050	71,900	72,990	1,52%	-18,95%	153,279
<b>INDUSTRIES DIVERSES</b>								<b>1 861,812</b>
AMS	5	6 577 192	0,880	0,850	0,850	0,00%	-3,41%	5,591
Euro-Cycle	1	8 910 000	25,700	13,670	15,460	13,09%	-39,84%	137,749
MPBS	2	10 334 430	4,750	4,850	4,950	2,06%	4,21%	51,155
New Body Line	1	4 250 400	4,980	5,080	5,050	-0,59%	1,41%	21,465
Office PLAST	1	11 440 931	1,530	1,070	1,150	7,48%	-24,84%	13,157
SAH Lilas	1	65 345 762	9,100	8,050	8,200	1,86%	-9,89%	535,835
Atelier Meubles Int	1	5 561 635	2,800	4,090	4,190	2,44%	49,64%	23,303
SIAME	1	15 444 000	3,830	3,850	3,850	0,00%	0,52%	59,459
SANIMED	1,109	12 400 000	1,710	1,490	1,370	-8,05%	-19,88%	16,988
SOMOCER	1	40 656 000	0,850	0,680	0,680	0,00%	-20,00%	27,646
SOTEMAIL	1	34 513 514	3,400	2,900	3,140	8,28%	-7,65%	108,372
SOTUVER	1	33 215 325	8,700	12,200	11,970	-1,89%	37,59%	397,587
SOTIPAPIER	1,09	27 941 666	6,680	5,500	5,470	-0,55%	-18,11%	152,841
SOTRAPIL	5	4 138 200	12,410	14,650	14,780	0,89%	19,10%	61,163
TPR	1	50 000 000	4,160	5,000	4,990	-0,20%	19,95%	249,500
<b>IMMOBILIER</b>								<b>72,664</b>
SIMPAR	5	1 100 000	35,000	35,000	35,000	0,00%	0,00%	38,500
SITS	1	15 600 000	1,860	1,740	1,740	0,00%	-6,45%	27,144
ESSOUKNA	1	5 050 500	2,000	1,440	1,390	-3,47%	-30,50%	7,020
<b>TECHNOLOGIE</b>								<b>77,809</b>
AETECH	1	2 223 334	0,820	0,360	0,350	-2,78%	-57,32%	0,778
TELNET Holding	1	12 130 800	7,680	6,370	6,350	-0,31%	-17,32%	77,031
<b>SERVICES</b>								<b>1 419,835</b>
<b>DISTRIBUTION AUTOMOBILE</b>								<b>888,858</b>
ARTES	1	38 250 000	5,190	6,800	6,770	-0,44%	30,44%	258,953
CITY CARS	1	18 000 000	10,700	12,680	12,190	-3,86%	13,93%	219,420
ENNAKL Automobile	1	30 000 000	12,540	11,100	11,700	5,41%	-6,70%	351,000
UADH	1	36 953 847	0,390	0,440	0,530	20,45%	35,90%	19,586
STA	1	2 000 000	24,670	19,980	19,950	-0,15%	-19,13%	39,900
<b>AUTRES SERVICES</b>								<b>173,331</b>
CELLCOM	1	4 461 532	3,400	1,240	1,050	-15,32%	-69,12%	4,685
ELECTROSTAR	2	10 287 556	0,290	0,230	0,220	-4,35%	-24,14%	2,263
MIP	1	4 398 937	0,120	0,150	0,150	0,00%	25,00%	0,660
TUNISAIR	1	106 199 280	0,480	0,400	0,420	5,00%	-12,50%	44,604
SMART Tunisie	5	7 231 031	24,200	16,750	16,750	0,00%	-30,79%	121,120
<b>TELECOMMUNICATIONS</b>								<b>101,286</b>
SERVICOM	1	11 874 000	0,210	0,220	0,200	-9,09%	-4,76%	2,375
SOTETEL	5	4 636 800	2,940	3,620	3,630	0,28%	23,47%	16,832
Tawasol GH	1	108 000 000	0,600	0,710	0,760	7,04%	26,67%	82,080
<b>DISTRIBUTION DE BIENS DE CONSOMMATION</b>								<b>256,360</b>
Sotumag	1	13 200 000	5,120	4,860	4,890	0,62%	-4,49%	64,548
Magasin General	1	11 481 250	10,960	8,780	8,010	-8,77%	-26,92%	91,965
Monoprix	2	19 969 372	6,100	5,300	5,000	-5,66%	-18,03%	99,847
<i>(Données fournis à titre indicatif)</i> source: BVMT								<b>23 026,261</b>

# RADIO DIASPORA TUNISIA

*the voices of  
the diaspora*



in partnership with





## *Tunisie - La Route du Patrimoine Mondial UNESCO*

# Le seul itinéraire touristique Unesco au monde

**Mardi 5 décembre 2023** marque le lancement, à Tunis, de « la Route du Patrimoine Mondial UNESCO » qui met en lumière 11 éléments et biens du patrimoine mondial en Tunisie dans 8 régions. La route traversera l'Amphithéâtre d'El Jem, le Site archéologique de Carthage, Dougga et Kairouan, la Médina de Sousse et de Tunis, la Ville punique de Kerkouane et sa nécropole, le Parc national d'Ichkeul, Kairouan et Djerba et valorisera le patrimoine culturel immatériel.

A travers la route, on mettra l'accent sur la pêche à la Charfia à l'île de Kerkennah, la poterie des femmes de Sejnane, la préparation et la production du couscous, les us et usages culinaires dont l'harissa au Cap-Bon, à Kairouan, au Sahel, à Gabes et à Sidi Bouzid, la calligraphie arabe et le savoir-faire et pratiques associés au palmier dattier.

Ceux et celles qui ne veulent pas « bronzer idiot », pourront découvrir, en suivant la route, des dimensions socioculturelles,

historiques et civilisationnelles qu'ils ignoraient ou méconnaissaient.

« Ce projet qui a pour objectif de valoriser le patrimoine, tend à élargir et diversifier notre offre pour étaler la saison touristique. Il œuvre en même temps à attirer une gamme plus large de touristes, qui contribue à hisser le produit vers le haut et qui porte les valeurs de l'inclusion sociale et du partage humain incarnant notre profond engagement envers un tourisme socio-durable, tant les habitudes du voyageur ont

changé aujourd'hui, apportant des besoins et des exigences différentes et spécifiques » a déclaré Moez Belhassine, ministre du Tourisme et de l'Artisanat, à l'ouverture, à Tunis, de la journée pour le lancement de la Route de l'Unesco.

Le ministre a rappelé la stratégie Nationale du Tourisme à l'horizon 2035 qui repose, entre autres, sur une destination à haute valeur ajoutée, en symbiose avec son milieu humain, culturel, historique et naturel insistant sur l'importance du tourisme culturel pour répondre aux nouvelles exigences des touristes « en quête d'expériences immersives, authentiques, durables, inclusives et pérennes ».

Eric Falt, Directeur du Bureau de l'UNESCO pour le Maghreb, dans son intervention, évoqué l'importance du patrimoine culturel matériel et immatériel dans la valorisation des destinations au niveau mondial et mis en avant le potentiel de la Tunisie, destination méditerranéenne connue pour la richesse des sites et renommée pour son statut de mosaïque des civilisations. « Cette route se distingue par sa singularité étant le seul itinéraire touristique Unesco au monde englobant patrimoine matériel et immatériel d'un pays »

Le tourisme culturel défini par l'OMT (Organisation mondiale

du tourisme) comme étant un tourisme axé sur les produits culturels est l'un des segments de l'industrie touristique où la croissance est la plus rapide. Il représenterait, selon certaines estimations 40% de l'ensemble du tourisme mondial et concernerait les monuments et sites historiques, les sites religieux, l'héritage artisanal, musical, gastronomique sans oublier toutes les représentations artistiques et expressions culturelles.

Le tourisme culturel est devenu aujourd'hui, un outil important permettant, à travers la valorisation des patrimoines matériel et immatériel de stimuler la croissance économique et le développement durable. Il exige un encadrement de très haute qualité et contribue à la création d'emplois non délocalisables puisqu'il s'agit de gérer des monuments historiques, des musées, de réaliser des activités culturelles locales et de superviser, sur place, toutes les actions visant la préservation du patrimoine immatériel.

Grâce au tourisme culturel, on se dote des moyens servant à la préservation des monuments menacés de disparition et on assure la revivification des zones rurales et urbaines et la sauvegarde du patrimoine naturel et culturel.

Moez Belhassine a rappelé les autres Routes qui ont vu le jour en Tunisie à savoir les Routes cinématographique et culinaire dans l'attente du lancement de la Route des Randonnées. Il a aussi évoqué la récente inscription de l'île de Djerba au Patrimoine Mondial de l'Unesco, avec la confirmation de 24 sites et monuments et qui s'ajoute aux 8 autres monuments classés au Patrimoine de l'UNESCO.

La Route du Patrimoine Mondial UNESCO, soutenue par le projet « Promotion du Tourisme Durable », est une action conjointe de l'Union Européenne dans le cadre de son programme Tounes Wihetouna - تونس ويهتونة et du Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement mis en œuvre par la GIZ Tunisie en partenariat avec le Ministère du Tourisme et de l'artisanat

Tarek Baccouche, Directeur général de l'Institut National du Patrimoine, Peter Prügel, Ambassadeur d'Allemagne en Tunisie et Marcus Cornaro, Ambassadeur de la Délégation de l'Union européenne en Tunisie ont participé à la journée du lancement de l'opération Route de l'Unesco mardi 5 décembre à Tunis.

*Amel BelHadj Ali*



### *Langue arabe en Tunisie*

## les experts s'inquiètent du déclin des compétences

Les travaux du congrès pluridisciplinaire et international intitulé " Illustrer la langue arabe en Tunisie dans la dynamique de l'interlangue " ont démarré jeudi, à Tunis, au siège de l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et la science (ALECSO).

Ce congrès qui se poursuivra jusqu'au 9 décembre courant a été organisé à l'initiative de

l'association Forum de Carthage avec la participation d'étudiants, de chercheurs et de spécialistes tunisiens, arabes et étrangers.

Dans leurs interventions, les spécialistes de la langue arabe ont proposé un certain nombre de mécanismes en vue de réconcilier la langue arabe avec ses usagers et de redonner à cette langue la place qui lui sied

à l'échelle mondiale, signalant le déclin des performances des apprenants et des usagers en ce qui concerne la maîtrise de la langue arabe à l'écrit et à l'oral.

Ils ont appelé à la nécessité de mettre en place de nouveaux mécanismes pour inciter à la lecture en arabe, outre l'utilisation de cette langue dans les domaines professionnel (rapports,



correspondances, annonces, infos..) le rétablissement des épreuves orales dans les examens et les concours et l'incitation à l'utilisation de la langue arabe dans la rédaction des rapports, des correspondance et des informations.

Lotfi Debbich, professeur spécialisé en langue, littérature et civilisation arabes à la Faculté des sciences humaines et sociales 9 avril à Tunis, a souligné l'importance d'assouplir les règles de la langue arabe, de faciliter ses usages et à promouvoir la langue arabe à travers l'ouverture aux autres langues afin qu'elle soit en phase avec l'ère du temps.

Il a recommandé l'enseignement de " l'arabe de spécialisation " à travers la contribution d'équipes scientifiques pour faire émerger une langue arabe spécialisée dans les technologies, le droit, la médecine, la pharmacie et la chimie.

Pour sa part, le secrétaire général des académies scientifiques et linguistiques officielles des pays arabes, Abdelhamid Madkour, a qualifié les savants arabes contemporains de " guérisseurs de la langue arabe ", appelant à redoubler d'efforts pour sauvegarder la langue arabe et assurer son rayonnement.

De son côté, le directeur général de l'Inspection générale de la

pédagogie de l'éducation au ministère de l'Education, Khemais Bouali, a affirmé que le problème du déclin du niveau des élèves en langues ne se limite pas à la Tunisie ou au monde arabe, mais constitue plutôt un phénomène mondial lié au développement rapide des technologies de communication, notamment des réseaux sociaux.

Il a souligné que le ministère de l'Education s'emploie à travers ses interventions, selon différentes approches, à lutter contre le problème de la baisse du niveau des élèves en langues, notamment en langue arabe et à trouver des solutions à cette question.

Ce congrès est organisé par l'Association Forum de Carthage en partenariat avec l'ALECSO, l'Université de Tunis, le Centre d'études et de recherches économiques et sociales (CERES) avec le soutien de la Fondation de Tunisie pour le Développement.

Ont pris part à cette rencontre des représentants d'organisations internationales, des enseignants-chercheurs des universités tunisiennes algériennes, marocaines, françaises, italiennes et serbes et des didacticiens de la langue arabe ainsi que des inspecteurs de l'enseignement primaire et secondaire.

## Divorces

Le nombre des jugements de divorce prononcés en Tunisie au cours de l'année judiciaire 2021-2022 s'élève à 14.706, contre 12.598 jugements au cours de l'année judiciaire 2020-2021, soit une hausse de 19%.

Cette hausse est due à plusieurs facteurs, notamment les difficultés financières, sociales et psychologiques, ou les changements de comportement de l'un ou des deux époux.

Parmi les jugements prononcés:

- 5.708 étaient des divorces par consentement mutuel,
- 4.299 jugements étaient des divorces caprices à la demande du mari,
- 3.399 à la demande de l'épouse,
- Et 1.300 pour faute, réparties entre 667 jugements à la demande de l'épouse et 633 jugements à la demande de l'époux

La justice tunisienne s'emploie à jouer un rôle de prévention en matière de statut personnel et en particulier concernant l'institution du mariage. Elle rappelle la phase de conciliation obligatoire dans les procès de divorce devant le juge de la famille.

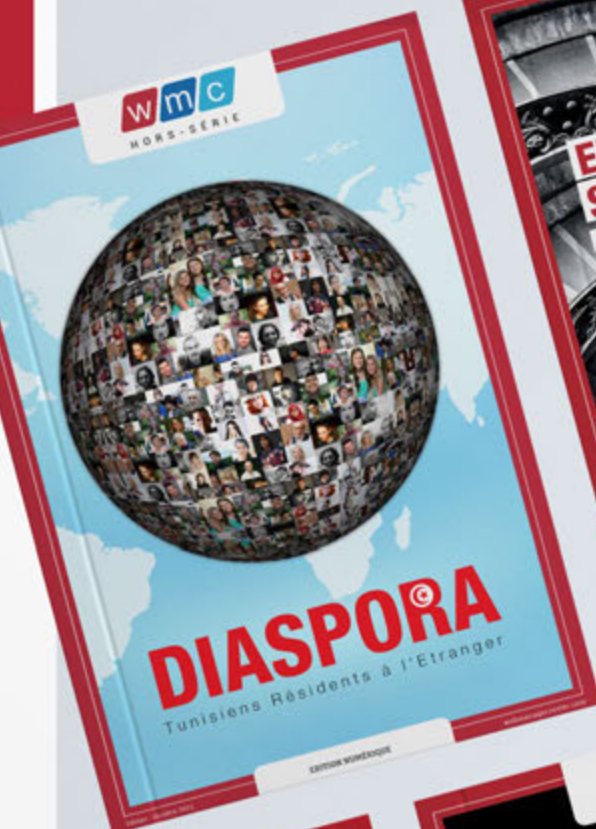




HORS-SÉRIE

## DES ÉDITIONS EXCEPTIONNELLES

Des thématiques sectorielles



**+ de 20.000**  
exemplaires  
par édition

*JTC 2023*

## 40 ans de théâtre tunisien à travers une exposition photographique



Les Journées Théâtrales de Carthage (JTC) célèbrent leur 40ème anniversaire à travers une exposition photographique, à la Cité de la culture Chedly Klibi, qui s'intitule "40 ans sous les projecteurs". Une sélection de 69 photographies de spectacles de théâtre tunisiens, arabes et africains sont visible dans cette exposition prenant place au hall principal de la Cité.

Les photographies exposées appartiennent au ministère des Affaires Cultures, la Bibliothèque nationale de Tunisie (BNT) et au Théâtre national tunisien (TNT). D'autres sont une collection privée du photographe Kais Ben Farhat spécialisé dans la photographie artistique.

Les photos représentent des représentations tunisiennes à succès qui ont été présentées aux JTC depuis leur création en 1983, comme "Klem Ellil" (1995), "Le Fou" de Kamel Touati (2016), production d'El Teatro, "Peur(s)" de Fadhel Jaibi et Jalila Baccar (2017) et "Caligula" de Fadhel Jaziri (2023) produites par le Théâtre national tunisien.

Placée sous le commissariat d'Amira Zili, cette exposition se fraie un chemin vers une articulation des différents récits qui ont marqué ces quarante années de théâtre, les métamorphoses esthétiques vécues, les fragments qui restent ainsi que les enjeux intellectuels et culturels qui en découlent ", lit-on dans la note de présentation.

" Une mise en abyme, une porte d'entrée vers la scène de théâtre, un emboîtement entre le réel et le fictif, l'espace et le temps, une expérience métaphysique qui prend tout son sens lorsque le spectateur accepte d'entrer dans le jeu scénique. La théâtralisation de ces photographies qui immortalisent et célèbrent l'acte théâtral, se retrouvent sur scène à insuffler une vie aux pièces de théâtre et leurs protagonistes le temps d'une exposition ".

En raison de la conjoncture exceptionnelle dans les territoires palestiniens occupés et la guerre contre la Bande de Gaza, les Journées Théâtrales de Carthage (JTC) dont la 24ème édition qui coïncide avec les 40 ans des JTC se tient du 2 au 9 décembre 2023, sont organisées cette année sans festivités. L'organisation des JTC a longtemps été assurée par le TNT, depuis leur création en 1983 jusqu'en 2009. De 2011 à 2022, elle était confiée à une instance indépendante du TNT.



## WALLYSCAR livre sa Wolf à ses premiers clients

**Lorsque Wallyscar a fait part de son intention de commercialiser un SUV Premium, le monde était sceptique. Pourtant, quelques semaines après l'annonce du Wolf, force est de constater que le SUV tunisien fait un véritable carton bien que son prix le place directement parmi les SUV qui dépassent la barre des 100 000 dinars.**

En ce mois de Novembre 2023, Wallys est tout fier d'annoncer que la première Wolf qui vient de sortir des chaînes de montage. Cet exemplaire précis sera livré à un client de Kairouan, il est peint de la couleur noir appelé Black Diamant et bénéficie d'un pack cuir bicolore rouge Rubis et noir Onyx.

La Wolf permet à WallysCar

d'enregistrer une croissance fulgurante allant jusqu'à même pousser le constructeur à étendre la surface de son usine. La Wolf représentera près de 40% des ventes de WallysCar, elle permettra à la marque tunisienne d'accroître son chiffre d'affaires de 200% en 2025. Plus de 150 nouveaux collaborateurs vont être embauchés entre 2024 et 2026, dans le cadre du projet

Wolf. Cette année 2024, le SUV devrait commencer sur le chemin du succès, d'autant plus qu'il n'est pas à exclure que Wallys lance de nouvelles options en plus d'un possible léger restylage en fin d'année prochaine.

À rappeler que le SUV Wolf est un 7 places animé par un bloc 4 cylindres 1.5 litres turbo développant 150 ch et pouvant d'atteindre une vitesse maximale de 210 km/h. Comme équipement de série, le constructeur n'a pas hésité à gâter sa clientèle en proposant une boîte automobile à 6 rapports, un intérieur cuir et un géant toit panoramique.

« Notre mission est devenir une

référence sur le marché tunisien de la mobilité en proposant une gamme diversifiée de produits d'excellente qualité et en assurant une expérience client exceptionnelle » déclare son PDG Omar Guiga.

Grâce au programme de personnalisation « Your Single Wolf », les clients de la Wolf ont plébiscité les nombreuses possibilités offertes par la marque, Wallys car proposera donc une nouvelle collection de couleurs comme le Rouge Pearl, ou encore, le Bleu Saphir, Blanc Crystal et Verre Émeraude.

Une chose est sûre, c'est que nous n'avons pas fini d'entendre

parler de ce modèle premium, le premier de la marque, qui devrait rester au catalogue pendant un bon bout de temps.

On rappelle que le constructeur automobile Tunisien Wallyscar et la marque automobile chinoise Premium Jetour, ont récemment signé un contrat de partenariat pour le développement sur la base du modèle X70 Plus. Pour le moment le taux d'intégration tunisien est de 38%, mais l'entreprise tunisienne a pour ambition d'élargir sa liste de fournisseurs locaux.

*Pour plus d'informations, visitez le Showroom de Tunis Sud ou du Lac 1 ou contactez le 29.381.438.*



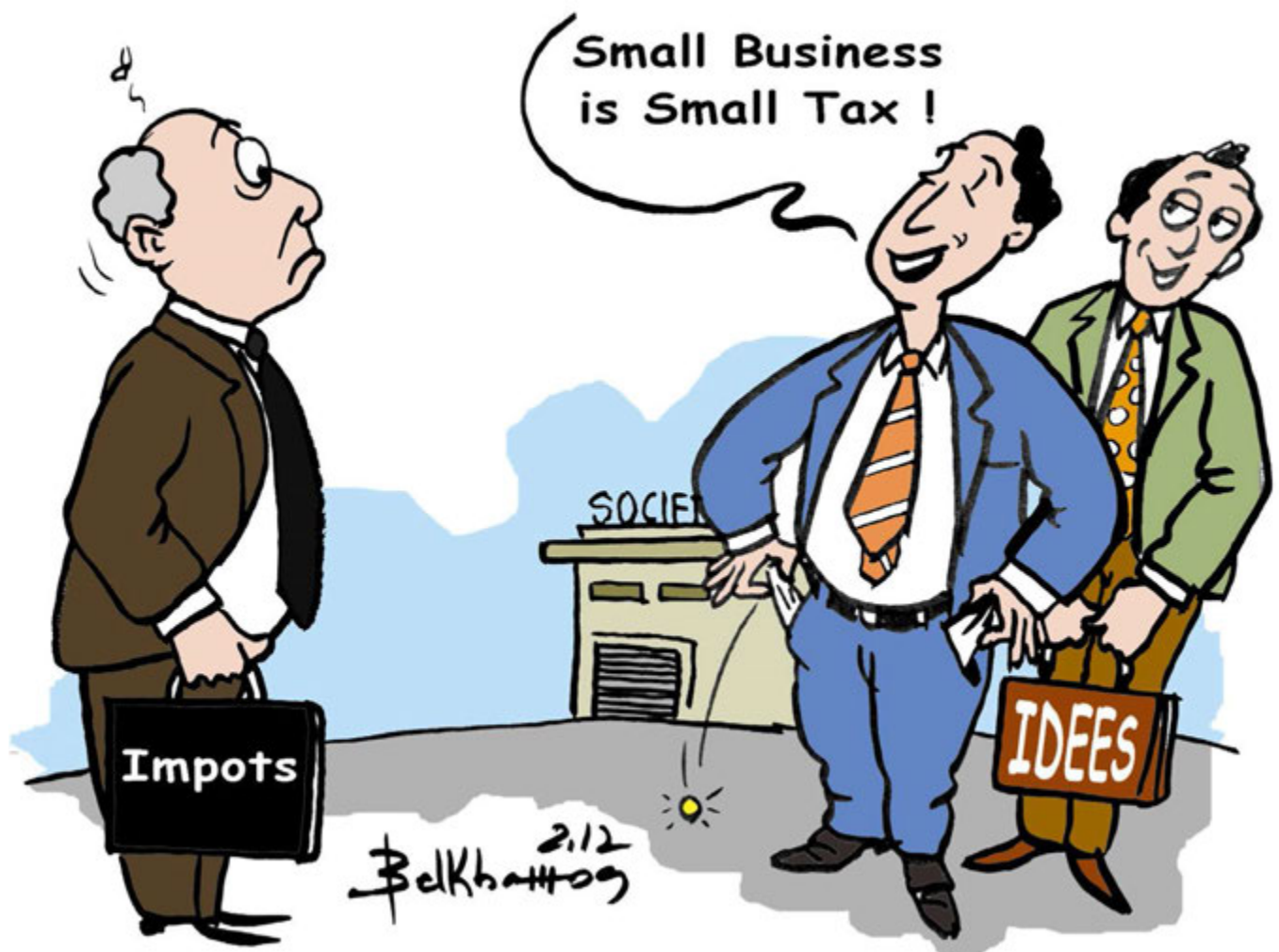


HORS-SÉRIE

# RETRAITE

En Tunisie







## A chacun sa Renaissance

On a l'impression que l'Histoire s'amuse. Au 15ème siècle, en réaction à l'emprise de la religion et devant la décadence de l'Empire ottoman, avec la création de l'imprimerie et enfin la découverte de l'Amérique, l'Occident prend son envol pendant que notre monde s'endort sur ses deux oreilles et cède ses découvertes -sa chimie, ses mathématiques, ses chiffres, sa boussole, son astrolabe, son horloge, et j'en passe et des meilleures.

Six siècles plus tard, et en réaction à l'emprise de régimes autoritaires, devant la décadence de l'empire occidental, la découverte de la puissance chinoise, le développement d'Internet, l'Occident perd le Nord et cède ses découvertes à l'Asie, et nos régions se réveillent, mais faute d'autre chose plus consistante, la religion est toujours là et encore plus

omniprésente!

La question peut se poser d'une manière très simple: pourquoi utiliser la religion pour diriger dans des pays où les gens sont croyants et où être musulman est surtout un état d'esprit ? Car, quand on analyse et on compare, cette religion a apporté des concepts on ne peut plus neufs à ses pratiquants; et l'un de ceux dont on se rend compte le moins, c'est la propreté et la santé.

Alors pourquoi chercher à imposer d'autres comportements? Et de la part de ceux qui veulent le faire, c'est quasiment antinomique: on leur a donné une sorte de démocratie et de la liberté sur un plateau, et ce qu'ils veulent en faire, c'est limiter la liberté des autres ! Même le seigneur n'approuve pas ce comportement qui ressemble de plus en plus à celui de ceux qui vous interdisaient de réfléchir .....

L'histoire et la géographie, et même la géopolitique, ont démontré qu'avec ces comportements on finira par rentrer dans un mur, et ce n'est ni un foulard en plus ou une barbe en moins qui améliorera le sort de nos concitoyens, ce n'est pas ce qui entoure nos têtes mais plutôt ce qu'il y a l'intérieur! Or, ces gens-là sont loin d'être idiots. Dans ce cas, pourquoi s'acharner à faire le contraire de ce qu'ils peuvent penser...?

Et les exemples de pulluler car maintenant on va utiliser la peur pour développer des comportements dits «adéquats». Je précise à ces gens qui, j'espère, lisent et comprennent le français, que c'est dans les pays les plus pileux et les plus burkatisés qu'on vend le plus de dessous féminins et qu'on boit le whisky le plus vieux! J'espère que ces gens-là vont, comme le whisky, se bonifier avec l'âge ....

# KIOSQUE



## LeMag n°105

- Budget 2023 : Le gouvernement Bouden propose des mesures urgentes à prendre
- «Le décret présidentiel sur la réconciliation pénale est inapplicable», affirme Faouzi Abderrahmane
- Fuite des cerveaux tunisiens
- Les beignets de Ghomrassen au patrimoine mondial de l'Unesco?



## LeMag n°101

- IDE : Forte augmentation des investissements étrangers
- Impact de la dévaluation du dinar sur les entreprises publiques
- De l'air pour ne plus avoir soif à l'école
- La nouvelle Golf 8 en Tunisie



## LeMag n°99

- Guerre en Ukraine : L'onde de choc économique sur la Tunisie
- Pas de réduction du déficit énergétique et des prix de l'électricité sans énergies renouvelables
- Suppression des autorisations pour 12 activités économiques
- «El Hadhra» de Fadhel Jaziri : Transe au cœur de la Cité



## LeMag n°91

- Risque Tunisie : Fortes pressions sociales et internationales
- Les exportations du jean tunisien aux USA ont bondi de 69% en 2021
- 1,5 million de Tunisiens auraient payé 570 MDT de pot-de-vin en 2020
- «Yallaa» ou la découverte des joies de la création avec Rania Werda



## LeMag n°85

- Marché financier 2021 : Quel bilan ?
- Loi de finances 2022 : Les sociétés de Commerce International en colère
- Loi de Finances 2022 : Créances fiscales, réduction des pénalités et facilités de paiements
- Récit d'une aventure artistique de Rached Zarrai Miladi



## LeMag n°79

- Recouvrement : Un frein à la pérennité de l'entreprise
- Re\*Connect, promouvoir les femmes évoluant dans l'IT
- Marché de l'automobile: Des immatriculations en légère baisse en octobre
- La Tunisie n'a pas besoin du FMI pour financer son économie





NEO BTE

L'AGENCE

VIRTUELLE

DE LA BTE



CREATED BY



بنك تونس و الإمارات  
Banque de Tunisie et des Emirats

# Be the change... Be IONIQ 5.



\*Étude IPSOS – Qualimétrie  
Septembre à Novembre 2022  
Plus d'infos sur [escda.tn](http://escda.tn)

[www.hyundai.com.tn](http://www.hyundai.com.tn)

 **HYUNDAI**